

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2116 - VENDREDI 19 SEPTEMBRE 2014

Modification de la Constitution

Sévère réquisitoire contre la Cénco

Réagissant à la lettre pastorale que la Conférence épiscopale de la République démocratique du Congo (Cénco) rendue publique le 14 septembre à Rome (Italie), le gouvernement vient, par le truchement de son porte-parole, remettre la pendule à l'heure en dénonçant la mauvaise foi des pasteurs de l'Église catholique réfractaires à toute idée de révision de la Constitution du 11 février 2006.

S'exprimant hier à ce sujet dans une conférence de presse, Lambert Mende a dénoncé le fait que les évêques de la Cénco ont inventé une controverse autour d'une initiative de l'article 220 qui, à ses yeux, n'existe pas. Il a également stigmatisé la campagne électorale précoce dans laquelle l'opposition tente d'embourber le peuple à mi-parcours du mandat du président. Il est regrettable, a-t-il indiqué, que les



Des évêques membres de la Cénco

évêques ne parviennent pas à résister à la tentation d'exercer un leadership politique qui n'entre nullement dans leurs

attributions, la même constitution qu'ils prétendent défendre ayant réservé ce privilège aux partis politiques. [Page 17](#)



Des cadres politiques du M23 pendant les négociations de Kampala

JUSTICE

206 nouveaux bénéficiaires de l'amnistie

Pour cette sixième vague d'amnistiés dont la liste a été rendue publique jeudi, la part belle est faite, comme dans les précédentes publications, au M23 dont cinquante éléments, y compris des cadres politiques, viennent d'être amnistiés. Ce qui balaie les accusations portées contre le gouvernement à qui ce mouvement rebelle avait reproché un traitement sélectif des dossiers de ses membres. D'autres groupes armés sont aussi concernés, notamment le FRPI/Ituri, les Enyele (Équateur), l'APCLS (Nord-Kivu), le Pareco (Nord-Kivu) et le groupe Mizelle (Matadi).

Les listes d'autres amnistiés continueront d'être publiées au fur et à mesure que les actes d'engagement des personnes éligibles parviendront au gouvernement à travers le ministère de la Justice et des Droits humains, indique-t-on. [Page 17](#)

VIE ASSOCIATIVE

L'Alliance franco-congolaise de Kinshasa retrouve sa vie normale

L'Assemblée générale électorale prévue pour le 27 septembre permettra la mise en place d'un comité définitif qui va conduire cette association pour les trois premières années à venir. Pour arriver à cette étape, l'Alliance franco-congolaise de Kinshasa (AFCK) a organisé, le 13 septembre, l'élection des membres de différents comités des trois sites alors que le 20 septembre, les membres désigneront des députés pour les trois sites. Selon les statuts de l'AFCK, ce sont les dirigeants de sites et les députés qui vont élire le comité définitif.

Par ailleurs, pendant que les choses semblent bien marcher à l'AFCK, le site de la Gombe reste sous scellé et les convocations continuent à tomber alors que l'arrêté interministériel attaqué par l'ancien président Beya a cessé de produire des effets avec la reprise du pouvoir par les membres effectifs. [Page 18](#)

PEINTURE

Me Lema Kusamagnifie le travail

La peinture à huile sur toile dont les couleurs vives contribuent à l'attrait est pleine de sens. D'ordinaire, c'est à travers la gent féminine qu'il livre le fond de son âme. Dans Les Dockers, Me Lema Kusa met en exergue l'homme et, par-delà, la force et le travail. Commentant le tableau, il explique qu'à son avis, quand il a fallu

parler du dur labeur, celui qui exige un effort physique important, il a pensé tout de suite aux dockers. Dès lors, la compréhension de l'œuvre reste indissociable à celle du métier qu'il illustre.

Les Dockers que d'aucuns ont notamment apprécié lors du troisième Art in the garden organisé en juin der-

nier est porteur d'un enseignement. Dans cette toile, les pierres représentent les difficultés que tout le monde peut rencontrer. Il

peut nous arriver de marcher sur le roc, fait-il savoir, mais les résultats sont toujours bons quand on y croit qu'on fait son travail avec de bonnes dispositions. [Page 19](#)

C1-DEMI-FINALES

La Fécofa dément la permutation des officiels

La Fédération congolaise de football association a infirmé les informations sur la permutation par la Confédération africaine de football (CAF) des officiels des demi-finales de la Ligue des champions entre, d'une part, AS V.Club et CS Sfaxien et, de l'autre, TP Mazembe et Entente Sétif. Le secrétaire général de la Fécofa a indiqué que si la CAF avait interverti les officiels des matches de deux clubs congolais concernés, elle allait s'adresser directement à la Fécofa qui

est son affilié au lieu de passer par les médias.

Pour la Fécofa, le match du 21 septembre à Kinshasa sera officié par le quatuor marocain avec Bouchaib El Ahrach comme arbitre central. Mais le quatuor arbitral camerounais avec Neant Alioum comme arbitre central a été maintenu pour arbitrer la demi-finale aller du 20 septembre à Sétif entre l'Entente Sportive Sétifienne et le TP Mazembe. [Page 19](#)

ÉDITORIAL

Ligne droite

On ne saurait dire que la campagne pour les élections locales ait été jusqu'à présent très animée dans les différents départements que compte notre pays. Mais plusieurs signes donnent à penser que son rythme va brusquement s'accélérer dans la dernière ligne droite du parcours qui s'ouvre ce week-end.

Les listes de candidats ayant été dressées, non sans mal dans les grandes villes comme Brazzaville et Pointe-Noire où les partis et les formations se réclamant de la majorité comme de l'opposition ont mis plus de temps que prévu pour s'entendre, la véritable bataille s'engage aujourd'hui. Avec, au terme de ce scrutin à un seul tour, un rapport des forces sur le terrain politique qui aura forcément des incidences sur la vie publique puisqu'il concerne la base même de notre société.

Remarquons, avant d'aller plus loin, que la classe politique congolaise a décidé de participer activement aux élections locales. Ne tenant aucun compte des appels au boycott que lançaient les tenants de l'opposition radicale, elle a confirmé l'isolement suicidaire dans lequel ceux-ci se sont enfermés et a envoyé du même coup un signal fort aux électeurs dont elle brigue les suffrages. Nous verrons le 28 septembre si ce signal a été perçu par les citoyens, mais en bonne logique le taux de participation au scrutin devrait se situer à un niveau raisonnable.

Sur le plan politique, tout évidemment se jouera dans les huit derniers jours de la campagne, à partir d'aujourd'hui donc. Si en effet, jusqu'à présent, la campagne électorale a été peu active, pour ne pas dire atone, l'on peut prédire sans craindre de se tromper qu'elle va brusquement s'accélérer et que la perspective pour les nombreux candidats et candidates en lice d'obtenir un siège dans les assemblées locales se traduira par une effervescence inédite.

Au seuil de cette dernière étape, souhaitons donc que les prétendants s'attachent à démontrer leur capacité à gérer les collectivités locales et ne se lancent pas dans des querelles politiciennes ou idéologiques qui dissuaderaient les électeurs et les électrices de se rendre aux urnes le 28 septembre. Notre pays comme eux-mêmes ont tout à y gagner.

Les Dépêches de Brazzaville

ÉLECTIONS LOCALES

Des consignes strictes pour les présidents des commissions

Le président de la commission nationale d'organisation des élections (CONEL), Henri Bouka était face aux présidents des commissions locales et leurs adjoints, le 17 septembre à Brazzaville. Au menu de cette rencontre technique de travail : les responsabilités des uns et des autres pendant les onze jours de la tenue des élections locales sur l'ensemble du territoire national.

« En tant que président des commissions locales, votre mission, c'est d'œuvrer à la préparation et à l'organisation des élections politiques », a déclaré Henri Bouka avant d'ajouter : « Préparation et organisation, vous vous en doutez, sont pour nous des mots clés. Préparer c'est suivre et contrôler l'accomplissement dans l'administration qui en est le maître d'œuvre d'une série d'actes appelés actes préparatoires qui sont : l'établissement des listes électorales, des cartes d'électeurs, la réception, la centralisation et l'examen des candidatures en

vue de leur validation, l'acquisition du matériel électoral etc. » À côté de ces tâches préparatoires, le président de la Conel a aussi évoqué les problèmes d'organisation. C'est-à-dire, veiller au bon fonctionnement des campagnes électorales, assurer de concert avec l'administration la formation des membres des bureaux de vote. « Ce qui suppose de votre part et de notre part aussi, une aptitude à le faire », a dit le responsable de la Conel. À propos, Henri Bouka a précisé : « La distribution des cartes doit être une opération que nous devons réussir pour

la bonne tenue de ces élections. Vous devez exécuter ces missions en étroite collaboration avec les autorités administratives locales de vos entités. Organiser les élections, c'est vérifier et afficher les listes électorales. C'est aussi préparer les logos et ouvrir les centres qui abriteront les bureaux de vote à sept heures du matin. »

Enfin, a conclu Henri Bouka : « Organiser, c'est faire voter de sept heures à dix-huit heures et suivre le déroulement de toutes les opérations et ensuite dresser les procès-verbaux et acheminer immédiatement avec les opérations de dépouillement lesquelles seront suivies de la proclamation des résultats et de leur affichage. Ce sont-là les missions cardinales pour lesquelles vous avez été nommés. »

Jean-Jacques Koubemba

Les journalistes formés aux techniques de monitoring

Les professionnels de l'information et de la communication vont suivre du 18 au 19 septembre, une formation sur le monitoring des médias en période électorale.

Elle est assurée par les spécialistes de l'Institut Gorée du Sénégal. Cette formation est destinée aux professionnels de l'information et de la communication des médias publics et privés installés sur l'ensemble du territoire national congolais. C'est une initiative du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).

La cérémonie d'ouverture de cet atelier de formation a été patronnée par le président du CSLC, Philippe Mvouo. Il a rappelé, dans son discours d'ouverture, à l'assistance les obligations légales, éthiques et déontologiques que devrait observer un journaliste pendant la couverture médiatique des actualités liées à la campagne électorale. Le journaliste, a-t-il insisté, doit faire preuve de neutralité pendant cette période réputée sensible.

Il a insisté également sur le principe d'égalité de chance entre les candidats que le journaliste doit faire prévaloir tout le long de la campagne électorale. Philippe Mvouo a attiré, en outre, l'attention des médias qui cèdent facilement à la propagande démesurée des candidats au détriment des autres et parfois au prix de subsides divers.

« La couverture médiatique doit se faire sans les pressions extérieures de quelle que nature que ce soit. Le journaliste devrait faire montre de responsabilité et du professionnalisme en respectant les règles légales, éthiques et déontologiques recommandées en période électorale », a conclu Philippe Mvouo.

De son côté, le représentant résident adjoint du Pnud au Congo, Eloi Kouadio IV a indiqué que les médias constituent des acteurs clés de la gouvernance démocratique. Il a insisté sur l'importance de la

régulation des médias en période électorale. Cette pratique, a-t-il indiqué, permet de placer des gardes fous qui empêchent aux journalistes de ne pas verser dans les excès répréhensifs.

Le représentant résident adjoint du Pnud au Congo a rappelé le rôle que jouent les médias dans l'édition et la consolidation de la démocratie. Il a salué, par ailleurs, l'importance que le gouvernement congolais accorde à cette dimension. Il a appelé les professionnels de l'information et de la communication à l'observation des principes qui devraient guider leurs réflexes professionnels pendant la campagne électorale.

Il s'est dit heureux et réconforté par le partenariat que son institution entretient avec le CSLC et les autres structures ayant les mêmes missions que le Pnud. Il a reconnu par ailleurs la délicatesse des missions du CSLC notamment la difficulté d'accès de toutes les sensibilités aux médias.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambo Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngoné

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

FINANCES PUBLIQUES

La Banque mondiale décrypte la croissance du Congo

Le rapport de la Banque mondiale (BM) note que l'économie du Congo croît. Mais le rythme, jugé lent, ne permet pas un réel développement économique et social malgré les moyens dont dispose l'État en investissant dans certains secteurs porteurs.

Ce premier rapport de suivi de la situation économique et financière du Congo a été largement commenté le 18 septembre à Brazzaville, autour d'un atelier de dissémination du document. En effet, la tendance actuelle de la croissance du Congo est nettement inférieure au taux prévu dans le Plan national de développement 2012-2016. Entre 2011 et 2013, la croissance moyenne a été de 3,5% au lieu de 8,5% espérées.

Le taux pour 2014-2016 estimé à 7,6% pourrait être affecté par des facteurs endogènes et exogènes que sont la pression interne, la difficulté d'exécution du budget, la faible capacité d'absorption par rapport aux investissements publics, la faiblesse du système des paiements, l'organisation des Jeux africains et la volatilité des cours et de la production du pétrole.

Le constat général est que cette croissance théorique n'est pas inclusive car elle ne permet pas de réduire la pauvreté en créant des

emplois. Au-delà, les indicateurs sociaux sont au rouge avec une économie qui dépend très fortement du secteur pétrolier.

En terme d'infrastructures par exemple, le rapport de la Banque mondiale souligne que le Congo a investi pour produire et non pour l'emmener auprès du consommateur lambda. Ces différents projets devraient accélérer le processus de diversification économique s'ils étaient mieux coordonnés. Le gouvernement devrait avoir des indicateurs de suivi. « *Rendre inclusive la croissance, c'est aussi mettre en œuvre rigoureusement les réformes au niveau des finances publiques pour une gestion saine en matière d'investissement en infrastructures : renforcer la préparation et la planification des projets d'investissements, rationaliser les procédures de passation des marchés et le système de décaissement (...)* », peut-on lire dans ce rapport dont la première édition couvre l'année 2013 et la



Les participants lors de la présentation du rapport, photo Adiac

première moitié de 2014. Au-delà de la revue des développements économiques récents, le rapport met en exergue les principaux résultats de certains travaux analytiques de la BM en République du Congo. Un travail d'analyse élaboré dans le but d'établir la cohérence des politiques économiques nationales à moyen et long terme.

Des comparaisons qui corroborent

Le rapport de suivi de la situation macroéconomique montre un environnement favorable à court et moyen terme. À côté, il note

une croissance lente de moins de 4% au cours des trois dernières années. Le dernier rapport sur la comparaison internationale, en 2011, montre que le Congo a progressé avec une moyenne annuelle de 8,3% pour accroître son PIB (Produit intérieur brut) par habitant et une parité du pouvoir d'achat qui passe de 3621 à 5830 USD entre 2005 et 2011. Malheureusement, les performances macroéconomiques obtenues entre 2011 et 2013 pourraient ralentir le rythme et, donc, rallonger les perspectives si rien n'est fait.

le rapport note aussi le Revenu

national brut par habitant qui a augmenté d'à peine 4,3% entre 2012 et 2013 pour se situer à 2660 dollars. « *Une vitesse qui doit être accélérée pour l'atteinte de l'objectif d'émergence en 2025. Il faudrait, à l'avenir, travailler davantage sur les questions liées à la bonne gouvernance et au renforcement des capacités de l'administration publique afin qu'elle corresponde effectivement aux attentes* », a déclaré Sylvie Dossou.

Selon le directeur sectoriel du Département macroéconomie et réduction de la pauvreté à la BM, Albert G. Zeufack, ce produit analytique de périodicité annuelle est une édition focalisée sur la croissance efficiente de la gestion des finances publiques. « *Le gouvernement fait beaucoup mais cela semble passer inaperçu. Non pas par manque de crédibilité mais plutôt par faute de mesures. Des besoins d'actualisation sont nécessaires ainsi que les renforcements de capacité* », a reconnu le ministre de l'Équipement et des travaux publics, Émile Ouosso, qui représentait le gouvernement à cet atelier.

Nancy France Loutoumba

DETTE INTÉRIEURE

Le Copéco réclame plus de 500 milliards de FCFA

Le collectif des opérateurs économiques du Congo (Copéco) invite le gouvernement à diligenter le processus de paiement de ses créances réévaluées à plus de 500 milliards FCFA.

Ces opérateurs économiques se sont exprimés le 16 septembre, à Brazzaville, en marge de leur assemblée générale extraordinaire. Le Copéco est indigné sur le retard qu'accuse le gouvernement dans la gestion de leur situation alors que le ministère des Finances avait pris l'engagement de payer d'ici au 31 mars 2014 les créances de 2013. Depuis, aucune action. S'agissant de 2012, certains opérateurs ont été payés. Certains ne le sont pas. « *À deux semaines de la rentrée scolaire 2014-2015 s'impose la responsabilité des parents à y faire face, mais avec quel argent ?* », s'interroge le syndicat. Cette situation est une honte pour le Copéco. Fatigué de revenir sur les mêmes revendications, il sollicite l'implication personnelle du chef de l'État afin de diligenter cette situation pour maintenir un climat social calme. Le Copéco reconnaît que depuis 2012, certains opérateurs économiques croupissent dans la misère. Interrogé lors d'une émission sur la chaîne nationale congolaise, le président exécutif de ce syndicat, Paul Nestor Mouandzibi-Ndinga, avait indiqué que le ministère des Finances avait affirmé qu'il ne payerait pas les dossiers de 2012. Si les opérateurs économiques insistent, ils devraient utiliser d'autres voies de recours. Le Copéco a choisi celle de la justice et se prépare à déposer le dossier auprès d'un avocat. « *Nous montons au créneau pour dire au gouvernement de payer parce que c'est une obligation. Un marché est un contrat qui lie l'opérateur économique et le gouvernement. Les obligations sont réciproques* », avait recadré le président exécutif.

Le ministre des Finances, Gilbert Ondongo, interrogé au cours de la même édition avait clairement déclaré que les marchés fractionnés ne seront pas payés. « *On a fractionné le marché, évitant ainsi de passer par l'approbation, donc en opposition aux lois qui régissent les finances publiques (...)* on ne payera pas les marchés fractionnés (...)

N.F.L.

AFFAIRES FONCIÈRES

Le ministre édifie l'Asecna et l'école Saint-Exupéry sur l'acquisition des terrains

Le ministre des Affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabiala, a reçu tour à tour en audience, le 15 septembre à Brazzaville, l'ambassadeur de France au Congo, Jean Pierre Vidon, et le responsable des opérations, représentant par intérim de l'Asecna auprès de la République du Congo, Issa Salif Goïta.

Avec l'ambassadeur de France, il a été question de la restructuration de la superficie affectée au lycée français Saint-Exupéry. En effet, au mois d'avril dernier, le gouvernement a pris une décision d'accorder une parcelle supplémentaire pour augmenter la capacité d'accueil et améliorer les conditions de travail au niveau de ce lycée. En l'espace de cinq années, l'effectif d'élèves du lycée Saint-Exupéry a doublé, passant de quatre cent à huit cent lycéens.

Un décret présidentiel accorde une parcelle de 4680 m² au lycée français Saint-Exupéry. « *Inévitablement avec cette progression et d'autres rénovations à venir, le lycée doit avoir des espaces additionnels. Nous allons ajouter 50% en superficie supplémentaire. Je suis très reconnaissant au président de la République qui a signé un décret accordant à l'ambassade de France et à l'État français ce terrain. Le lycée Saint-Exupéry porte les valeurs de la francophonie* », a indiqué

l'ambassadeur français, Jean Pierre Vidon. Sur cet espace vont être construits de nouveaux locaux pour recevoir les élèves. Le lycée Saint-Exupéry se distingue par la qualité d'enseignement. Il enregistre souvent des taux de réussite au baccalauréat allant de 90 à 95 %.

Par ailleurs, les discussions entre le ministre Pierre Mabiala et Issa Salif Goïta, responsable des opérations, représentant par intérim de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (Asecna) auprès de la République du Congo ont porté sur le décret n°2011-322 du 26 avril 2011. Ce texte fait céder à l'Asecna, à titre onéreux, le lieu-dit «Sangolo OMS» situé au quartier Poto-Poto Djoué dans l'arrondissement I Makélékélé. « *Avec le ministre, il a été question d'une mise au point. Souffrez que vous ayez la suite dans les jours à venir. Je peux vous rassurer que nous nous sommes bien compris et le ministre sera notre porte-parole auprès du*

président de la République », explique Issa Salif Goïta, responsable des opérations, représentant par intérim de l'Asecna auprès de la République du Congo.

En réalité, sur le terrain qui a été l'objet de l'audience entre l'Asecna et le ministère des Affaires foncières, une société marocaine est en train de s'organiser pour la construction prochaine des logements sociaux. « *Cet espace avait été vendu à l'Asecna qui, par la suite, n'a pas respecté les délais de paiement d'argent au Congo. L'État a ensuite récupéré son espace et, en 2011, a décidé de le revendre et le prix va être fixé par le ministère des finances* », explique le ministre Pierre Mabiala.

Rappelons que l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (Asecna) est la plus ancienne institution de coopération et d'intégration africaine et malgache. Il regroupe dix-huit États membres. C'est un établissement public doté de la personnalité morale et jouissant de l'autonomie financière. L'Asecna a été créée en 1959 par une convention signée à Saint-Louis (Sénégal), remplacée par celle de Dakar du 15 octobre 1974.

Fortuné Ibara

Décret n° 2014-459 du 16 septembre 2014
portant nomination des membres de la commission nationale d'organisation des élections
LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°40-2014 du 1er septembre 2014 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°9-2001 du 10 décembre 2001 et des lois n°5-2007 du 25 mai 2007 et n°9-2012 du 23 mai 2012 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi électorale ;
Vu le décret n° 2003-326 du 19 décembre 2003 relatif à l'exercice du pouvoir réglementaire ;
Vu le décret n°2012-1035 du 25 septembre 2012 portant nomination des membres du Gouvernement ;
Vu le décret n°2014-457 du 12 septembre 2014 fixant l'organisation et le fonctionnement de la commission nationale d'organisation des élections et les modalités de désignation de ses membres.
En Conseil des ministres,

DECRETE:

Article premier: sont nommés membres de la commission nationale d'organisation des élections :

I-LA COORDINATION

-Président : M. Henri BOUKA
-1er vice président : M. Hyacinthe ONGOTTO ;
-2ème vice président : M. Germain BAYANDE
-3ème vice président : AA. Elvis Digne TSALISSAN OKOMBI
-4ème vice président : M. Germain Céphas EWANGUI
-Rapporteur général : AA. Martin BISSILA ;
-Rapporteur général adjoint : AA. Julien Euloge LIBOTA
-Trésorier général : M. Nicolas OKANDZI
-Trésorière générale adjoint : GULU née Aimée Gertrude GOSSIA.

Membres :

-Casimir ONDONGO ;
-François MPASSY ;
-Florent BANTSALILI ;
-Godefroy Abel BOUCKAS ;
-Marcel NDZONDO ;
-Dieudonné SATOUPA EKOUB ;
-Sylvain EDOUNGATSO ;
-Modeste MBOSSA ;
-Yves ICKONGA ;
-Jean OBA BOUYA ;
-Président du Comité technique ;
-Président du Comité de suivi et de contrôle.

II-COMITE TECHNIQUE

-Président : M. Gaston OLOLO
-1er vice président ; M. Antoine EVOUNDOU ;
-2ème vice président : M. Michel KAYOU ;
-3ème vice président : M. Nicolas OKANDZA ;
-4ème vice président : M. Kevin Sylver AMBERO BALONGA
-5ème vice président : M. Bienvenu BIKOUTA NKAWOULOU ;
-6ème vice président : M. Germain LOUBOTA ;
-7ème vice président : Le directeur général de l'administration du territoire ;

-Rapporteur ; M. Charles NGAFOUOMO ;
-Trésorier : M. Serge Thibault MOUELE BABIESSA.

Membres :

-Les Présidents des quatre (4) sous commissions

A- sous commission des opérations électorales

-Président : M. Armand TSONO
-Vice président : M. OBAMI GUECKO
-Rapporteur ; Mlle. Prudence Judicaëlle DIRONDA
Membres :

-Guillaume Désiré BONKOUTOU ;
-Bonsang OKO LETCHAUD ;
-Jean OBA NIANGA ;
-Jean Claude KINGA ;
-Jean Junel OTOUNGOU ;
-Reine Chance COBDY SAKEH ;
-MIYOUNA née Jocesie Celene ONIANGUE ;
-Lévite Clarisse Maya NSAMOUNI ;
-Arnauld Frédy GAKOSSO.

B- sous commission communication

-Président : M. Parfait MOTOMBISSA
-Vice président : M. Théodore NGOBILA ;
-Rapporteur : M. Hurgès Fayçal BOUSSAMPHA.

Membres :

-Louis André GOMA ;
-Jean Michel EBAKA ;
-Christophe NGAPOULA ;
-Gilbert MASSA MANKOUNDIA ;
-Sébastien OTANTSUI ;
-Norbert ONDAYE ;
-Gaëlle GOMA ;
-Pélagie ITOUA NGALA ;
-Lucie BAKOUKAS.

C- sous commission matériel et transport

-Président : M. Godefroy MAMBOULA
-Vice président : M. Jean de Dieu DAO IFOUNDE
-Rapporteur -. M. Thévy Duvel MONGOUO WANDO

Membres :

-Patricia OBA APOUNOU ;
-André David SATOU ;
-Ghisiain Florian MOULOUNGUI ;
-Nazaire NZAOU ;
-Voullumère NGOMA ;
-Adolphe Nyls Patrick ELEMBA ;
-Marie Claire KABI ;
-Fructueux BOUNTSANA ;
-Joachim PAMBI.

D- sous commission sécurité

-Président : le chef d'Etat-major général des forces armées congolaise

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« Les enfants de chefs d'État vivent la politique au quotidien : si l'un d'eux décide de s'y lancer, c'est qu'il aura mûrement réfléchi ce choix. »

Ali Bongo Ondimba, président du Gabon, Jeune Afrique n°2800 du 7 septembre 2014

« Un pays ne peut pas devenir émergent si ses leaders ne présentent pas des qualités personnelles en phase avec les valeurs et les exigences de l'émergence. »

Moubarack Lo, président du Mouvement pour un Sénégal émergent (Mousem), Le Quotidien du 13 septembre 2014

« Aujourd'hui les guerres de sécession sont plus nombreuses que celles de conquêtes. La volonté sécessionniste, vue comme un danger mortel par l'État central, provoque souvent une répression qui débouche sur une guerre civile. »

Pascal Boniface, directeur de l'IRIS, Le Nouvel Observateur, 17 septembre 2014

« J'ai des enfants, et je les vois toute la journée occupés à tweeter, à aller sur Facebook, et à d'autres activités que je ne comprends même pas. Ils ne savent même pas dire quels étaient les pays qui s'opposaient durant la Seconde Guerre mondiale ! »

Stanley Nelson, réalisateur américain, auteur du documentaire «Freedom Summer», Jeune Afrique, 17 septembre 2014

« Dans notre contexte, on trouve tant d'enseignants d'un rang inférieur qui ont nettement plus de publications que des enseignants qui se trouvent au sommet de la hiérarchie et sont pourtant censés les évaluer et les encadrer. »

Abou Bakr Moreau, enseignant-chercheur, Études américaines, Flish, Ucad, Dakar, Le Quotidien du samedi 13 septembre 2014

COMMERCE

Le Congo et les USA s'accordent pour diversifier les produits à l'exportation

Le Congo aujourd'hui ne tire pas suffisamment profit de l'Accord de libre-échange entre les États-Unis et l'Afrique (Agoa). Certes, le pays est bien classé du point de vue des statistiques, mais celles-ci sont trompeuses car les performances commerciales portent sur les produits pétroliers.

La philosophie de l'Agoa n'est pas de soutenir les exportations du pétrole, plutôt de participer à la diversification de cette dernière à travers les filières porteuses, telles, les produits agricoles, les produits forestiers par la transformation du bois, les fruits de mer, les produits de l'artisanat, le textile et l'habillement. Fort de cette évidence, la ministre du Commerce et des approvisionnements, Claudine Munari, s'est entretenue le 17 septembre à

rentes filières à développer. Cependant, la première phase réalisée avait fait une pré-identification alors que la deuxième phase n'avait pas encore démarré. Le manque de ressources nécessaires a été évoqué. Depuis 2012, le dossier avait été repris. Inscrite au budget du ministère du Commerce comme d'autres études, celle-ci a connu des difficultés dans le déblocage d'un certain nombre de financements. « Il s'agit de reprendre le travail

« Il s'agit de reprendre le travail à la base et surtout la mise en place de commun accord avec la partie américaine des programmes d'assistances techniques pour pouvoir accompagner le développement de ces filières. On va entrer concrètement dans des programmes détaillés »

Brazzaville avec l'ambassadeur des USA au Congo, Stephanie Sullivan. Elles ont évoqué la perspective d'une assistance technique du Congo par les USA dans le cadre de cette diversification des produits à exporter en Amérique.

Comment faire pour que le Congo tire profit de cette préférence commerciale ?

La demande de la ministre auprès de l'ambassadeur des USA repose sur une assistance technique pour l'identification des filières. Ce travail sera à refaire car en 2005, le gouvernement avait commis une étude qui devrait identifier les diffé-

à la base et surtout la mise en place de commun accord avec la partie américaine des programmes d'assistances techniques pour pouvoir accompagner le développement de ces filières. On va entrer concrètement dans des programmes détaillés », a édifié le conseiller au commerce extérieur de la ministre, Jean-Chrios Moukala. Dans le cadre de cette diversification, le secteur de l'artisanat a été retenu. Celui-ci inclut toute transformation du bois et aussi les différences en termes de dotation naturelle en mettant par exemple en avant, celle du raphia, qui rencontre beaucoup

de succès dans la décoration. L'agriculture est aussi sur la ligne de mire avec le développement des produits spécifiques, comme la confiture de papaye ou du corossol. La production des fruits de mer est envisagée, car le Congo est béni par un littoral. Mais sa population n'a pas des habitudes alimentaires très poussées, des aliments très méconnus alors prisés ailleurs. D'où la mise en place des groupements de pêcheurs, d'une industrie d'infrastructures et de toute la logistique qui l'accompagne. À l'occasion du dernier sommet tenu à Washington, Claudine Munari avait rassuré les partenaires américains quant à sa volonté de faire aboutir ce travail. L'occasion faisant le larron, le ministère du Commerce compte sur ce contact direct avec Stephanie Sullivan qui va servir d'interface entre le Congo et les partenaires américains. Au sommet USA-Afrique, le président Barack Obama avait souhaité que le congrès vote le renouvellement de l'Agoa. Il a proposé, sur le long terme. Rappelons que le Congo fait partie des premiers pays éligibles à l'Agoa depuis 2001. Pendant les premières années qui ont suivi son éligibilité, le Congo s'est bien distingué de cette préférence commerciale. Le pays avait pu tirer profit de l'Agoa dans une logique de diversification avec l'exportation du sucre et de la bière Ngok. Malheureusement cela a déchanté des années après.

Nancy France Loutoumba



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP01	Planification et gestion des projets avec MS Project	5 jours	01 au 05 Septembre 2014
MDP12	Reporting et communication en management de projets	3 jours	09 au 11 Septembre 2014
GMP08	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?	5 jours	15 au 19 Septembre 2014
MDP07	Suivi-évaluation des projets et programmes	5 jours	22 au 26 Septembre 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP : 537 Brazzaville - République du Congo

(Suite de la page 4)

- 1er vice président : le directeur général de la police ;
- 2ème vice président : le commandant de la gendarmerie nationale
- Rapporteur : le conseiller à la sécurité du MID.

Membres :

- le chef d'Etat-major général adjoint des forces armées congolaises ;
- le chef d'Etat-major des armes (Terre-Air-Mer) ;
- le directeur général de la surveillance du territoire ; le directeur général de la sécurité civile ;
- le directeur général adjoint de la police ;
- le directeur général des renseignements extérieurs ;
- le directeur central des renseignements militaires ;
- le directeur central de la sécurité militaire.

III- COMITE DE SUIVI ET DE CONTRÔLE

- Président : M. Bernard TCHIKAYA
- 1er vice président : M. Marcel BANZOUNZI ;
- 2ème vice président : M. Vincent de Paul TATV ;
- 3ème vice président : M. Prince Merveilleux NSANA NSAYI
- 4ème vice président : M. Eugène André OSSETE ;
- Rapporteur : M. Pascal ANDJEMBO
- Trésorier : M. Marcelin OKOMBI.

Membres :

- Edouard Denis OKOUYA ; Martin N'DOMBI ;
- Guy Clément MEBIAMA ;
- Marcellyne Dheny OPOUKOU ;
- Arthur NDINGA ;
- Jean Eric DJENJA ITOUA ;
- Joseph NTSOMPOU ;
- Carmen Sandra BOUNDZOU DZONKONZOU ;
- Bernard NGOUALA ;
- Auguste MOUNIAKA ;
- Lucien BANGA ;
- Alain ENGAMBE ;
- Sidonie Remarie MOUKOUKOU ; Daniel TSOUMOU NGQUAKA ;
- Stanislas DINGA BOUDZOUNBA ;
- Emile ELO ;
- Pachistra Gilda Saïmine GAONGOYE ;
- Josette Prudence MAKITA NDEME ;
- Brillant Aurélien MIAMISSA ;
- Davy YEBA ;
- Sylvain KOUBEMBA ;
- Hervé Séraphin ICKA ;
- Flagre Fresnel TSABI DINGA ;
- LOCKO LECKANGA ;
- Lambert LOUKEGNA ;

- Xavier LEMBOKOLO ;
- Louis Marie POO ;
- Félix SOGNI ;
- Albert ITOUA ;
- Bernard MAKAYA ;
- Alphonse GANGOUÉ ;
- Rochelle NTINOÛ ;
- Yvon Abel MALONGA ;
- André ADOU ;
- Joseph NGUEKOU ;
- Tine Marinette MBAISSOU MBOBA ;
- LESSITA OTANGUI ;
- Edwige Marlene MAYAMBA ;
- AbOUX SUNG BOSSEMBO ;
- Frederick LAHOUYA ;
- Gilbert TATY ;
- Louis Juvénal HOLLAT ;
- Josianne ENGOSSO ENZO ;
- Jonathan MABIALA NDONGO ;
- Simon BISSOMBOLO ;
- Giscard IKOLOBONGO ;
- Jean Rock NZINGA ;
- Christian Grégoire EPOUMA ;
- Annie Noëlle KHOU-MILHO ;
- Tendresse NZILA ;
- TENDELE née Patricia BALIMA ;
- Céphas Junior EWANGUI ;
- Gaston ILLESSA MOMO ;
- Augustin MOULOU ;
- Frégate SAYI-MPOU ;
- Victor ONGAGNA ;
- EL HAbJ Abdoulaye bjiiril BOPAKA ;
- Octave MANbAKA ;
- Justin OMBOU ;
- Nicolas IKWEBE ;
- Paul NZETE ;
- Gabriel MOUSSIENGO ;
- Jean Marie KOUAKO ;
- Fulbert AKOUAN6O ;
- Serge Patrick EKOUNA MBANI ;
- Jean Louis OKOTAKA EBALE ;
- Thérèse ONDZIEL ;
- Bernard MOUBIELO ;
- Georges ITOUA ;
- Martin KOUMBA ;
- Marie MPANGUELE.

Article 2 : le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo.-

Fait à Brazzaville, le 16 septembre 2014

Par le président de la République

Denis Sassou N'Guesso



Le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation.

Zéphirin MBOULOU

Le ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la Justice et des droits humains
Aimé Emmanuel Yoka

Le ministre d'État, ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration:::mx

COOPÉRATION

Le Congo et le Canada envisagent de mettre sur pied un projet de formation des jeunes

Soucieux de la formation des jeunes et de leur accès à l'emploi, le ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique, Anatole Collinet Makosso, vient de séjourner au Canada où il a eu des entretiens avec certaines personnalités qui se disent prêtes à aider le Congo

nesse et de l'Éducation civique, en partenariat avec les ministères techniques impliqués, a déjà recueilli l'assentiment de certaines agences spécialisées

et le développement des ressources naturelles en général, des mines, forêts et gestion durables des ressources naturelles et environnementales en particulier en République du Congo. La formation des techniciens, enseignants au niveau doctorat et chercheurs, pour combler d'importants besoins observés dans le pays et dans la sous-région, est aussi visé dans ce vaste projet », peut-on lire dans le rapport de fin de mission.

Selon le ministre de la Jeunesse, le Congo qui est en pole position pour passer dans la phase de production des minerais a besoin d'une main d'œuvre, capable de travailler dans les industries minières. D'où la nécessité de mettre ensemble les jeunes et les opérateurs miniers pour les emmener à cerner les enjeux et à susciter les vocations. Dans cette perspective, un forum sera organisé en 2015 à Brazzaville avec l'appui technique et financier du Canada.

Lors de son séjour en terre canadienne, Anatole Collinet Makosso a également rencontré la chancelière de l'université d'Ottawa, Michaëlle Jean. Avec la responsable de la plus grande

université bilingue au monde qui propose environ 350 programmes de formation en Anglais et en français, le ministre congolais a envisagé un partenariat dans l'octroi des bourses d'exemption et plusieurs facilités à accorder aux étudiants congolais.

Il s'est enfin entretenu avec la directrice des affaires internationales des Collèges d'études générale et professionnelle (CEGEPS), Sylvie Thériault. Le Canada compte autour de 148 CEGEPS et forme chaque année plus de huit mille étudiants. Sylvie Thériault s'est, de son côté, dit prête à collaborer avec le Congo pour faciliter les inscriptions des jeunes congolais désireux d'obtenir une formation pratique dans divers domaines. Cette formation qui peut se faire à distance est sanctionnée par des attestations d'études collégiales.

Pour Anatole Collinet Makosso, il sera question de mettre ces dispositifs dans les maisons de jeunesse et de citoyenneté pour orienter les jeunes, les accompagner dans leurs démarches d'inscription, d'obtention de visa, de déplacement jusqu'à leur installation au Canada.

Parfait Wilfried Douniama



Le ministre Anatole Collinet Makosso entouré de ses collaborateurs et des partenaires canadiens

Le chef de la délégation congolaise a par exemple, échangé avec les responsables des affaires étrangères chargés du développement durable du Canada. Il a été question pour Anatole Collinet Makosso de faire la promotion du projet du Forum des jeunes sur le développement des ressources

naturelles et les métiers des mines. C'est un Projet de formation des jeunes et de développement des ressources naturelles (PFJDRN) que le Congo entend développer avec le Canada dans le cadre de la coopération bilatérale. Au plan national, ce projet qui sera mené par le ministère de la Jeu-

des Nations unies. Il s'agit, entre autres, de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) et d'autres travaillant dans le secteur des ressources naturelles et des jeunes.

« Le projet vise ainsi à renforcer la formation, la recherche

UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

Initiation des enseignants à l'outil informatique

Cela fait trois mois qu'a été inaugurée cette structure dédiée au Programme universitaire d'innovation en télécommunications et services (Puits). La cérémonie du 16 septembre marque ainsi le début réel des activités avec à la clé, la formation des enseignants de l'École nationale supérieure polytechnique (Enesp).

Cette formation est animée par les experts de l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (Arpce). Parmi les modules qui y sont développés on note : la présentation de l'environnement et des équipements, l'environnement informatique virtualisé, le système informatique en réseau ainsi que les techniques de navigation web. Pour le directeur général de l'Arpce, Yves Castanou, « la réussite de l'intégration des techniques de l'information et de la communication dans le système éducatif est une action qui nécessite une formation appropriée de l'ensemble des acteurs, notamment le personnel enseignant qui a la charge de transmettre ces connaissances aux étudiants ».

Le geste n'a pas laissé indifférent le Recteur de l'Université, Armand Mouyikoua car a-t-il reconnu : « C'est un renforcement important en ce qui concerne la formation de tous les étudiants en master en télécommunication. Ce programme est pertinent parce qu'il vient apporter une touche pratique importante. »

À propos du Puits, il s'agit d'une initiative de l'Arpce, mise en œuvre par Cab, un projet d'interconnexion à la fibre financé par la Banque mondiale. Il vise l'amélioration de l'environnement de travail des étudiants congolais et leurs échanges avec le monde professionnel. Pour l'Arpce, ce projet va contribuer au développement des compétences du personnel enseignant et des étudiants de l'Université Marien-Ngouabi pour leur permettre de répondre aux défis et exigences d'un monde de plus en plus numérique. L'Arpce et l'ENSP envisagent de poursuivre leur partenariat signé lors de l'inauguration de ce centre.

Lopelle Mboussa Gassia

FORMATION

23 Congolais préparent un DESS en énergie

Le ministre de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux Grands travaux, Jean Jacques Bouya, a lancé officiellement cette formation, le 17 septembre. Elle vise à former des cadres congolais qualifiés dans le domaine de l'énergie afin de garantir au pays une élite capable de gérer le boulevard énergétique en chantier.

sa bonne gestion constitue un véritable défi que les économies en devenir, comme celle du Congo doivent impérativement relever », a souligné le ministre Jean Jacques Bouya.

La formation à laquelle le gouvernement tient à cœur, vise un certain nombre d'objectifs fondamentaux. Il s'agit, entre autres, d'offrir aux cadres congolais œuvrant dans le sec-

gétiques. Ce programme est soumis aux mêmes exigences que celui dispensé à Montréal. Il comporte 18 cours, tous dispensés par le corps professoral de l'Institut de Montréal.

Les cours dispensés seront complétés par un projet de fin d'études, supervisé également par des professeurs qui viendront toujours de Montréal. Chacun des cours comprend six séances de trois heures, réparties sur une semaine, suivi d'un examen. À la fin de la formation, les finalistes obtiendront un Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en énergie. Ces Congolais viennent des milieux professionnels comme le Centre d'études d'évaluations des projets d'investissements, l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), le ministère de l'Énergie et de l'hydraulique, celui des Hydrocarbures, la Société nationale de distribution d'eau (SNDE), la Société nationale d'électricité (SNE) et la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC).

Rappelons que l'Université HEC Montréal offre des formations depuis plus de 30 ans, notamment en Tunisie, en Algérie, en Côte d'Ivoire, en Haïti, en Malaisie, au Vietnam, au Mexique et en Chine.

Firmin Oyé



Jean Jacques Bouya (au milieu) lors de la cérémonie de lancement de la formation (photo adiac)

Vingt-trois congolais prennent part à cette première session de formation ouverte le 12 avril 2014 dernier, au Palais des congrès. Cette formation qui s'étalera sur une année est dispensée par des spécialistes et professeurs de renommée mondiale, venus de l'Université HEC Montréal du Canada. « S'il est avéré que l'énergie est la fibre du développement, il n'en demeure pas moins vrai que

teur de l'énergie, des connaissances plus spécifiques et soutenues, sur les théories et pratiques de gestion dans le secteur de l'énergie. Il sera également question de fournir des techniques d'évaluation et de financement pour les projets en énergie mais aussi de procurer des outils de gestion permettant d'optimiser le fonctionnement des systèmes éner-



**Recherche des Professionnels de la Mécanique de Maintenance
pour un programme de compagnonnage avec son client,
un des leaders mondiaux dans les métiers de la logistique et du transport**

Au sein de la DTM (Direction Technique et Matériel) basée à Pointe Noire,
sous la responsabilité de votre Chef d'équipe « métier », en tenant compte de l'activité de l'exploitant et en rendant compte auprès de votre Chef d'équipe
vous agirez en tant que professionnel spécialisé, à savoir :

1) Mécanicien

Vos missions principales seront de :

- Diagnostiquer les pannes
- Analyser les pièces démontées et analyser le problème pour informer sa hiérarchie directe
- Appliquer les procédures de réparation établies
- Suivre les consignes de son chef d'équipe
- Comprendre et appliquer les spécifications « constructeur »
- Assurer la ventilation de ses heures au plus juste par segment
- Connaître et mettre en œuvre les règles d'organisation et de rangement de la DTM
- Respecter et Suivre les règles de sécurité HSE
- Nettoyer et ranger son poste de travail
- Remonter les informations de son activité auprès de sa hiérarchie directe

Vous serez amené à vous déplacer afin d'assurer une réparation sur d'autres sites, sans analyse technique complexe.
Plus particulièrement, vous devrez en tant que mécanicien spécialisé

1.1) Composants	1.2) Remorques	1.3) PL	1.4) Entretien	1.5) TP
assurer la réparation des composants de nos différents matériels (moteur, boîte, commande finale ...etc.)	assurer la réparation des différentes remorques du parc remorques	assurer la réparation des tracteurs routiers et PL	assurer les entretiens périodiques de nos différents matériels c'est à dire :	assurer la réparation des chariots élévateurs et machines de travaux publics,
- Assurer le démontage et remontage des composants - Expertiser et contrôler les pièces (métrologie)	- Réparer les différents circuits électrique et pneumatiques des remorques - Etablir les listes de pièces de rechange	- Réparation des différents circuits et composant de PL - Etablir les listes de pièces de rechange	- Effectuer les entretiens périodiques selon les prescriptions du constructeur - Faire remonter les anomalies constatées lors des entretiens à votre responsable hiérarchique	

vous êtes titulaire d'une formation et /ou diplôme de base en mécanique générale (CAP/BEP/ Bac Pro), le BTS serait un plus, votre expérience de 5 ans minimum vous a permis d'acquérir de bonnes bases mais aussi de savoir lire et interpréter les différents schémas mécaniques de votre spécialité.

Réf: MECC2014/ABL/KAC	Réf: MECR2014/ABL/KACC	Réf: MECPL2014/ABL/KACC	Réf: MECE2014/ABL/KACC	Réf: MECTP2014/ABL/KACC
-----------------------	------------------------	-------------------------	------------------------	-------------------------

2) Electriciens

L'électricien assure les réparations et diagnostics sur les circuits électriques des différents matériels de l'atelier en tenant compte de l'activité de l'exploitant, mais aussi en rendant compte au chef d'équipe.

Vos missions principales seront de

- Diagnostiquer des pannes
- Assurer le démontage et remontage des composants électriques
- Expertiser et contrôler des pièces
- Analyser les pièces démontées
- Appliquer les procédures de réparation établies
- Suivre les consignes de son chef d'équipe
- Comprendre et appliquer les spécifications « constructeur »
- Assurer la ventilation des ses heures au plus juste par segment
- Suivre les règles d'organisation et rangement de la DTM
- Suivre les règles de sécurité HSE
- Réaliser des listes de pièces : inventaire, pièces à acheter, à réparer, à faire usiner car ne sont plus produites

Riche d'une formation de base en électricité VL, PL ou TP, et titulaire d'un BTS minimum, vous démontrez d'une expérience de 5 ans en électricité TP, PL et VL, vos connaissances sur les groupes électrogènes et électricité en bâtiment seront un plus. Conscientieux et prudent,

Réf: ELEC2014/ABL/KACC

Rigoureux, ouvert, curieux d'apprendre et de développer vos compétences métiers dans une structure dynamique, vous souhaitez renforcer vos acquis auprès de professionnels aguerris, et vous impliquer dans un groupe leader qui vous amènera vers l'excellence.

3) Magasiniers Pièces détachées

Le magasinier assure la gestion rigoureuse des mouvements « entrées et sorties » de pièces de rechange, tout en optimisant le réapprovisionnement, et en proposant des solutions d'amélioration pour les pièces les plus mouvementées.

Le Magasinier a pour tâche d'exécuter les opérations suivantes

- Réception des PDR
- Livraison des PDR
- Contrôler la conformité de la livraison
- De stockage
- Tenue des stocks
- Suivi du stock et réapprovisionnement
- Préparation de commande pour l'atelier par anticipation (entretien)
- Effectuer les inventaires
- Peut réaliser des opérations de manutention à l'aide de matériel de manutention léger et d'emballage
- Nettoyer et ranger la zone de travail conformément aux règles de la DTM
- Suivre les règles de sécurité et HSE

De formation initiale en Gestion administrative, ou magasinier ayant une expérience confirmée, vous démontrez d'une expérience de 2 ans dans la gestion de stock de pièces. Ouvert d'esprit, vous êtes méthodique et ordonné, et vous vous appuyez dans votre métier sur l'utilisation de la bureautique pour optimiser votre action (environnement Windows)

Réf: MAG2014/ABL/KACC

Vous êtes congolais de République du Congo, dynamique et prêt à vous investir dans ce programme de développement des compétences,
écrivez nous à l'adresse suivante, avec la référence de votre métier (comme ci dessous),
kacc.carriere@yattoo.com, jusqu'au 20 septembre 2014.
Nous attendons votre cv et votre lettre de motivation

DÉVELOPPEMENT

Les États-Unis déboursent 15 millions FCFA pour quatre ONG congolaises

La cérémonie de signature du contrat de subventions et de la remise des chèques aux quatre organisations non-gouvernementales a eu lieu le 17 septembre à Brazzaville dans la salle polyvalente de l'Ambassade des États-Unis au Congo.

La subvention intervient dans le cadre du projet de fonds d'auto-assistance parrainé par le Département américain. Pour l'exercice 2013-2014, quatre organisations ont été sélectionnées à savoir : le laboratoire de transformation et conservation de fruits et légumes qui avait reçu la même subvention, l'année dernière, la coopération locale pour l'organisation du bien-être naturel, l'œuvre Notre Dame des veufs et orphelins du Congo ainsi que la coopération agropastorale terre et vie. Les critères de sélection portaient sur les organisations qui présentent

des projets démontrant une forte implication de la communauté et dont les activités sont jugées durables dans leur mise en œuvre. L'objectif de ces subventions consiste à assister les Organisations non-gouvernementales (ONG), dans la mise en œuvre des projets d'amélioration des conditions de vie de la population. Selon l'ambassadeur des États-Unis au Congo, Stéphanie Sullivan, les 15 millions de FCFA aideront à faciliter l'amélioration de conditions économiques ou sociales de base, le soutien des activités au profit de la communauté, la participation locale importante dans la gestion du projet validé, l'appui des communautés ayant des projets autonomes. « Cette année est particulière, car ces fonds interviennent juste après le sommet États-Unis-Afrique. Au cœur de ce sommet, le renforcement du



Stéphanie Sullivan remettant un chèque à un responsable d'une ONG

partenariat entre les États-Unis et les peuples de l'Afrique », a souligné l'ambassadeur, ajoutant que « le programme des fonds d'auto-assistance est financé par le peuple américain ».

François-Xavier Mifoundou, responsable du projet de laboratoire de transformation et conservation de fruits et légumes, a remercié le gouvernement américain pour son appui aux communautés et a exprimé le vœu des ONG congolaises pour la pérennité de ce programme. « Nous allons tout faire en vue de concrétiser la réalisation de nos projets », a-t-il assuré. Notons que toutes ces organisations bénéficiaires de cette subvention sont enregistrées au Congo et militent pour l'éducation et le développement communautaire.

Tiras Andang et Fiacre Kombo
(Stagiaire)



7^e édition du CONGRES AFRICAIN DES JURISTES D'AFFAIRES - COJA 2014 -

Thème central :

« Droits, pratiques et contentieux fonciers et immobiliers en Afrique »

Le CADEV organise, en partenariat avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), la VII^e édition du Congrès Africain des Juristes d'Affaires (COJA 2014). Ce sera du 7 au 9 octobre 2014 à Brazzaville.

Le COJA, qui se tient régulièrement depuis 2008 dans un pays différent, est aujourd'hui la plus grande rencontre annuelle de Juristes dans l'espace OHADA.

Organisé autour de nombreuses présentations techniques et ateliers d'échanges, l'édition de Brazzaville portera, entre autres, sur les sujets ci-après, tous d'un intérêt pratique éloquent :

- L'analyse de la procédure et du contentieux du titre foncier à travers différents pays ;
- Le contentieux de la vente foncière et immobilière, y compris les problèmes liés aux successions ;
- L'étude des problèmes fonciers posés par les infrastructures publiques et privées : Déclaration d'Utilité Publique, expropriations, déguerpissements et indemnités ;
- L'étude des contrats d'exploitation foncière signés par les Etats et les investisseurs fonciers (agro-industries, mines, pétroles) étrangers, y compris le règlement des contentieux y relatifs devant les instances arbitrales internationales (CIRDI, CCI) ;
- L'étude des garanties bancaires immobilières ;
- La sécurisation de l'immobilier d'entreprise : valorisation des espaces fonciers, gestion des immeubles d'entreprise, gestion des emprises foncières et des relations avec les riverains et autres exploitants mitoyens.
- La pratique de la vente aux enchères d'immeubles : procédure et contentieux ;
- L'étude du régime juridique et fiscal ainsi que le mode de gestion des Sociétés Civiles Immobilières.

La teneur et la complexité des sujets, ajoutées à la diversité de nationalités et d'horizons professionnels des intervenants confirmés et des participants attendus augurent des échanges riches, houleux et édifiants. De ce point de vue, le COJA 2014 s'inscrit dans l'esprit des six précédentes éditions et conforte la dimension hautement pédagogique et professionnelle de cette manifestation unique en son genre.

Le COJA 2014, ouvert à tout l'espace OHADA, s'adresse aux Juristes d'entreprises, aux professionnels du droit et magistrats, aux entreprises publiques et privées, aux administrations dédiées, aux Promoteurs immobiliers et à toute personne intéressée par les questions foncières/immobilières.

Frais de participation : 500 000 F cfa ou 1000 USD, comprenant la participation au Congrès, la documentation, les pauses-café et repas ainsi que l'excursion touristique.

Date limite pour les inscriptions : 30 septembre 2014.

Informations – Inscriptions – Paiements :

CADEV, Brazzaville, Rue MFOA, Centre-ville - Tel: +242 05 589 98 00 / 06 688 77 77
Email: cadev@cadervafrique.org - web: www.cadervafrique.org
Contact: Dr. Sadjo OUSMANOU

MÉDITERRANÉE

Plus de 700 migrants se noient!

Au moins trois incidents distincts sont venus rappeler au monde que l'immigration à travers la Méditerranée continue de multiplier les morts.

La presse italienne a beau varier les angles d'attaque depuis la fin de semaine dernière, les images et la réalité ramènent à la même information : le drame sans fin d'une immigration poussée au désespoir et n'ayant plus aucun sens du danger. « Seulement dix rescapés », « Des dizaines de Gazaouis parmi les disparus », « Jusqu'à 500 disparus en Méditerranée » : florilège de quelques-uns des titres qui ont barré les Une des journaux italiens depuis samedi dernier.

En l'espace de trois jours, les plages méditerranéennes n'étaient plus que remplies de cadavres ramassés aussi bien dans la façade européenne que maghrébine. Les causes de ce nombre effroyable de victimes ne varient que par les détails. Ici, c'est une embarcation qui a pris l'eau et contraint ses occupants à tenter de surnager aussi longtemps que pouvait apparaître un navire de secours. Là, c'est une panne d'essence qui a conduit la pinasse de passage des clandestins à errer en pleine mer, sans boussole ni gouvernail.

Dans un autre cas aussi, c'est une véritable révolte à bord de l'embarcation qui a précipité le drame. Des migrants partis de Palestine et traversant la Méditerranée à partir des côtes de l'Égypte, sont entrés en altercation avec le timonier qui voulait les forcer à changer de navire, sans doute pour que la police ne remonte pas les chaînons de la filière. Le refus des passagers a forcé les trafiquants à éperonner leur embarcation pour les punir et à précipiter tout le monde par le fond.

Morts horribles ayant au moins quatre points en commun : les victimes sont parties du Moyen-Orient et d'Afrique Sub-saharienne pour fuir la guerre, la faim, la précarité. Il s'agit de femmes et d'enfants qui ont enduré les pires mésaventures pour parvenir aux bords de la Méditerranée. Tous ont payé des prix élevés, jusqu'à l'équivalent de deux millions de francs CFA le passage qui leur a été fatal. Enfin pour tous, jeunes et moins jeunes, la destination finale était la Sicile, en Italie, et particulièrement sa petite île de Lampedusa comme point d'entrée en Europe, l'eldorado.

Depuis des mois, Rome dit littéralement suffoquer sous le poids de cette pression migratoire intenable. 100.000 migrants sont arrivés en Italie depuis le mois de janvier, selon les humanitaires. Ils sont logés dans toutes les structures possibles à travers les provinces en attendant que leur situation soit examinée au cas par cas. La plupart seront très certainement déboutés de leur demande d'asile politique, mais tous espèrent qu'à défaut de se fixer en Italie, ils pourront poursuivre leur chemin vers des pays plus accueillants.

On sait, à peu près, le nombre des personnes qui débarquent, mais la grande inconnue reste autour des milliers d'autres qui sont engloutis dans la mer. Ou qui meurent d'épuisement dans un coin de désert. « Le nombre de personnes qui meurent au large des côtes européennes est choquant et inacceptable ». Cri d'indignation de William Lacy Swing, directeur de l'Organisation internationale des migrations. Un cri de plus qui s'ajoute aux interpellations des humanistes, de l'Église catholique et des organisations non-gouvernementales. Ainsi qu'à la dénonciation du pape François qui parle d'une « globalisation de l'indifférence ».

Lucien Mpama

CONGO-RDC

Denis Sassou N'Guesso à Kinshasa ce 19 septembre

Le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, effectue ce 19 septembre un voyage en aller-retour à Kinshasa. Des sources proches du Palais du peuple à Brazzaville annoncent un tête-à-tête entre Denis Sassou N'Guesso et son homologue de la République démocratique du Congo, Joseph Kabila.

Les deux chefs d'État feront le point de la coopération entre Brazzaville et Kinshasa, cinq mois après le lancement par les autorités de la République du Congo de l'opération de police « Mbata ya Bakolo ». celle-ci a consisté en effet au rapatriement des résidents irréguliers de plusieurs pays. L'on se souvient qu'un peu plus de cent mille ressortissants de la République démocratique du Congo

avaient traversé le fleuve pour regagner leur pays. L'opération avait suscité des réactions diverses dans les deux capitales. Le 3 juin dernier, au terme de pourparlers organisés à Kinshasa, les deux parties représentées respectivement par le ministre de l'Intérieur, sécurité, décentralisation et affaires coutumières de la République démocratique du Congo, Richard Muyej Mangeze Mans, et

le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation de la République du Congo, Raymond Zéphirin Mboulou, avaient signé pour le compte des deux gouvernements une convention portant sur la circulation et l'établissement des personnes et des biens entre les deux Congo.

Dans le préambule de ce texte, Brazzaville et Kinshasa réaffirmaient leur volonté de consolider leurs liens « séculaires » de bon voisinage et se disaient déterminées, entre autres, à « préserver la paix, la sécurité, la fraternité et le bien-être de leurs peuples respectifs ». Mues par la volonté de « lutter

contre la criminalité transfrontalière », les autorités des deux pays reconnaissent en même temps « le droit souverain de chaque État de protéger ses frontières et de veiller aux contrôles des flux migratoires sur son territoire ».

Trois mois après l'établissement de cette convention, la première rencontre au sommet, Denis Sassou N'Guesso-Joseph Kabila, permettra sans doute d'évaluer l'état de son application, mais également celui des relations globales entre les deux pays. Des relations qui avaient failli être mises à mal par les suites de cette opération de police qui, comme le

rappelaient les autorités de Brazzaville, ne visait pas particulièrement un pays.

Brazzaville et Kinshasa ont par ailleurs beaucoup de dossiers en commun, si l'on pense notamment à la mission de facilitation que remplit le président Denis Sassou N'Guesso dans le rapprochement des acteurs politiques de la majorité et de l'opposition en République démocratique du Congo. Autant dire que les entretiens entre Joseph Kabila et son homologue viseront un large tour d'horizon au double plan bilatéral et multilatéral.

Gankama N'Siah



Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE
ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
ASSURANCE MALADIE
ASSURANCE VOYAGE
ASSURANCE TRANSPORT
ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
ASSURANCE INCENDIE
ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!

Crédit Rentrée Scolaire

FRAIS DE DOSSIER GRATUITS

BGFIBank vous accompagne pour la rentrée scolaire

BGFIBank vous accompagne pour faire face aux dépenses de la rentrée scolaire.

Grâce à une offre* de crédit diversifiée et personnalisée répondant précisément à vos besoins, vous pouvez acheter les fournitures scolaires, les vêtements, divers équipements ou financer les études de vos enfants.

Une rentrée scolaire sans encombre, C'est possible avec BGFIBank.

Selon vos besoins, obtenez entre **200 000** et **2 000 000 F Cfa**, au taux préférentiel de **11%** remboursables sur **10 Mois** et disposez des fonds dans un délai d'une semaine.

*Offre valable du 25 Juillet au 25 Octobre de l'année en cours.

Pour plus d'informations, votre Chargé de Relations Clientèle et toute l'équipe commerciale se tiennent à votre disposition.

BGFIBank



Service Ecoute Client

Tél.: +242 06 944 50 85/05 544 85 22
+242 05 544 89 88/05 544 85 20
Fax : +242 22 281 50 89/90
Email : eqccongo@bgfi.com

www.bgfi.com



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

Hugues Ngouélondélé désigné parrain de la conférence des maires de Bangui

Le vice-président de l'Association internationale des maires francophone (AIMF) et maire de la ville de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé, était à Bangui, le 16 septembre, pour une mission de réconciliation des maires des arrondissements de cette ville.

La mission avait été confiée au maire de Brazzaville par ces paires de l'AIMF : préparer la prochaine rencontre des maires de la République centrafricaine. La rencontre va également apprêter le retour à Bangui des personnes déplacées en même temps qu'elle va renforcer le processus de réconciliation. Prélude à cette rencontre des maires francophones du 17 au 22 octobre prochain, le vice-président de l'AIMF a rappelé, au cours d'une séance de travail avec les huit maires des

arrondissements de la ville de Bangui, l'engagement de l'institution qu'il a représentée de soutenir la RCA. « *Ma visite ici a été décidée à Paris, le 23 mai, lorsque l'AIMF s'était retrouvée en réunion de bureau. Nous sommes venus pour apporter un message de paix. Mes homologues m'ont chargé d'être parrain de cette rencontre. L'AIMF pourra mettre à la disposition de Bangui autant de millions d'euros. Mais s'il n'y pas réconciliation ces efforts seront vains. La paix d'abord pour*

que toutes les structures de la municipalité puissent revivre pour que prochainement le grand marché central de Bangui soit débaptisé marché de la Réconciliation. Nous voulons bien que l'état-civil soit actualisé », explique Hugues Ngouélondélé.

Pour l'instant l'AIMF a mis à la disposition de Bangui une somme de trois millions d'euros pour la réalisation de certains projets qui visent l'amélioration des services de l'état civil. Dans la ville de Bangui, cet engagement de l'AIMF va se traduire par la mise en œuvre des projets concrets tels que l'adressage de la ville, l'appui aux écoles et centres de santé endommagés,

l'eau potable pour les communautés urbaines et l'assainissement. Le vice-président de l'Association internationale des maires francophones (AIMF) et maire de la ville de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé, a été accueilli à son arrivée par son homologue Hyacinthe Wodobode. Avec lui, ils ont effectué la visite du marché Bangui.

« *Suite à cette visite du maire de Brazzaville, l'espoir renaît au niveau des opérateurs économiques. Les activités génératrices de revenus ont repris comme autrefois et vont s'augmenter car les commerçants ont compris cela »,* explique Hyacinthe Wodobode. Au regard de l'importance de

cette visite, le vice-président de l'AIMF, Hugues Ngouélondélé, a également été reçu en audience par plusieurs hautes personnalités de la RCA dont le président de l'Assemblée nationale, Alexandre Nguendet et le Premier ministre Mahamat Kamoua. Au terme de ces audiences, les autorités de Bangui ont donné plusieurs assurances qui traduisent leur implication dans le dialogue afin de garantir la sécurité pendant cette réunion de réconciliation. Les hôtes de marque attendus dans le cadre du processus de réconciliation des bourgmestres de Bangui sont, entre autres, les maires de Kinshasa, Yaoundé, Libreville et Djamena.

Fortuné Ibara

BACCALURÉAT GÉNÉRAL

Les épreuves ont démarré dans la capitale et dans quelques provinces

Les épreuves écrites du baccalauréat général et scientifique ont démarré ce mardi 16 septembre 2014 dans la capitale Bangui et une partie des provinces. Ces épreuves, ont commencé après celles des séries techniques.

Ces épreuves se déroulent à Bangui ainsi que d'autres villes de provinces. Les candidats de Bangui, interrogés affirment que les sujets sont abordables et que la surveillance est bien assurée.

Yves Dama, un des candidats parle de sujets connus. « *Nous avons démarré ce matin sans aucun incident. Les sujets sont abordables. Ce sont des sujets que nous avons traités pendant les travaux dirigés. Mais il y a également nos frères et sœurs qui ont composé dans des circonstances vraiment très déplorables. Car certains ont perdu des parents proches ou encore des biens, pendant cet événement et cela joue négativement sur leurs morales. En ce qui me concerne, je suis convaincu d'avoir mon examen cette année.* » « *Jusqu'à présent, aucun incident est survenu dans notre centre. Les surveillants qui sont ici, ont bien démarré leur travail et nous avons composé dans une ambiance que je dirai normale. Les sujets sont abordables et je crois que tout ira bien »,* a expliqué une candidate qui requiert l'anonymat.

Le président du centre numéro 3 au lycée des Martyrs Ernest Mada, a fait savoir que les épreuves ont bien démarré et aucun incident n'est signalé. « *Au niveau du centre numéro 3, nous avons 869 candidats et nous avons démarré les épreuves écrites du baccalauréat général de cette année, sans aucun incident. Les sujets que les enfants ont traités, font partie des chapitres déjà vus en cours. Donc, je pourrais dire que tout se passe bien actuellement.* »

Ces épreuves ont démarré également à Bozoum (nord), avec 53 candidats, à kaga-Badoro (centre-nord) avec 27 candidats et la ville de Bria avec 20 candidats. Dans ces régions, certains candidats témoignent avoir bien commencé, malgré la crise qui n'a pas permis la bonne marche des études cette année. Pour d'autres les épreuves sont très difficiles.

BANGUI

Des femmes entament le processus de leur réinsertion

Les femmes déplacées du site de la Paroisse Saint-Sauveur dans le 2ème arrondissement entament le processus de la réinsertion dans leurs milieux respectifs.

La première étape a commencé le dimanche dernier où une femme déplacée, mère de trois enfants et veuve a été ramenée dans son milieu d'origine dans le 8^e arrondissement. Nina est le nom de la femme qui a bénéficié de ce projet du retour volontaire à la maison. Annie Michel Moanga, fondatrice de Réconfort, l'ONG qui a initié ce projet justifie le choix de la première bénéficiaire et montre l'intention qui couronnera son projet. « *Nina a été choisie parce qu'elle est la priorité des priorités du site de Saint-Sauveur. Son mari a été tué lors des derniers événements alors qu'elle était enceinte. Elle a accouché au site. Trois enfants sont à sa charge. Alors qu'elle n'a rien pour subvenir à leurs besoins »,* a-t-elle justifié avant d'énumérer le kit, qu'a reçu Nina.

« *Des matelas, des ustensiles de cuisine et des tables ont été remis à Nina. Ensuite, l'ONG prendra en charge son loyer pour les jours à venir et lui donnera une petite somme d'argent pour les activités génératrices de revenus »,* a-t-elle énuméré.

Nina n'a pas caché sa joie « *je suis émue de ce geste. Je n'y pensais même pas. Je dis merci seulement.* »

Le site de Saint-Sauveur fait partie des 37 sites des déplacés de Bangui. Il compte 1577 personnes déplacées pour environ 315 ménages.

BAMBARI

Un besoin d'assistance humanitaire pour les orphelins et veuves peulhs

Au total 89 orphelins et 18 veuves de la communauté peulh du campement Ardo Djoddi, qui ont trouvé refuge dans la ville de Bambari (centre) témoignent vivre dans des conditions difficiles et appellent les humanitaires à leur venir en aide. Témoignage recueilli par l'envoyé spécial du RJDH qui a effectué une mission dans cette région la semaine dernière.

Ce campement se trouve proche du village Liwa situé à 10km de la ville de Bambari. Les enfants en provenance de cette localité et qui se trouvent actuellement à Bambari sont âgés « *de 0 à 15ans. Leurs parents ont été victimes d'une attaque du campement par un groupe armé, le mois de juin passé,* » a précisé Aroune Djoddi, l'un des membres de cette communauté, qui désormais a trouvé refuge à Bambari et s'occupe de ces orphelins et les veuves.

Selon ses propos, ces personnes qui sont aussi des déplacées éprouvent de véritables difficultés dans leur vie quotidienne. « *C'est grâce à l'assistance des membres de la communauté islamique de la ville de Bambari, qui nous ont remis deux sacs de manioc et deux bidons d'huile que j'ai réussi à nourrir ces personnes vulnérables »,* a-t-il témoigné.

Ces orphelins et veuves du campement Ardo Djoddi, qui ont regagné Bambari ne sont pas basés

dans un site. Ces derniers louent des maisons et ont des difficultés pour payer les loyers. « *Des structures sont passées évaluer nos besoins mais nous avons rien pour le moment.* »

« *Nous demandons à toute personne de bonne volonté, aux structures humanitaires de tout faire pour assister ces enfants, soit les orienter dans un centre d'orphelinat pour leur donner la chance de vivre comme tout autre enfant »,* a lancé le représentant des peulhs du groupement Ardo Djoddi.

Ces personnes ont quitté leur campement depuis le mois de juin. Selon Aroune Djoddi, rien de concret n'a été fait pour soulager leurs souffrances.

BABOUA

Les parents des personnes portées disparues s'inquiètent

Les parents des huit personnes portées disparues se sont présentés à la gendarmerie de la ville de Baboua le weekend dernier, afin d'avoir des nouvelles de leurs proches.

Les huit personnes enlevées la semaine dernière par des inconnus, demeurent sans nouvelles. Les parents se rapprochent de plus en plus des autorités militaires afin d'avoir une précision sur la situation de leurs proches.

Selon un agent de la gendarmerie

de la ville de Baboua, « *des enquêtes sont en cours en vue de retrouver ces victimes »,* a confié une autorité militaire.

Une des personnes qui ont réussi à s'enfuir à l'approche des présumés malfrats, témoigne que « *les huit personnes enlevées ne sont que des hommes, dont un élève candidat au BAC »,* a témoigné un des parents.

Une autre source concordante a signalé que ces ravisseurs seraient assimilés aux éléments d'Abdou-

laye Miskine. Le témoin a ajouté que la population des villes, entre autres Bouar, Baboua, vivent dans l'inquiétude. « *L'insécurité devient grandissante sur l'axe reliant Bouar à Garoua Mboulaye, de suite des menaces des hommes armés non identifiés »,* a-t-il précisé.

Les huit personnes ont été enlevées le 14 septembre, à 24 kilomètres de la ville de Baboua, par des inconnus en armes.

BOSSANGO

Des communautés sensibilisées à la paix

Plus de 70 comités communautaires de cohésion sociale ont été mis en place à Bouca, Nana-Bakassa et les villages environnants.

Ces structures ont pour rôle de promouvoir la paix et la cohésion sociale et sensibiliser la population sur la culture de la paix et le pardon dans ces localités situées dans la préfecture de l'Ouham.

Une initiative de l'ONG Catholic relief service (CRS) en collaboration avec la

Commission Episcopale Justice et Paix (CEJP). Cette assise intervient après un atelier organisé le 12 septembre dernier dans la sous-préfecture de la Nana Bakassa.

Selon une source proche de CRS, cette activité intervient après celle organisée du 5 au 6 du même mois sur la paix et la cohésion sociale à Bouca. Cette assise a « *regroupé tous les leaders, les responsables des femmes, des groupements des*

jeunes, des Anti-Balaka, des autorités locales et les chefs des villages », a expliqué la même source. « *À l'issue de cet atelier, les participants ont exprimé leur volonté d'œuvrer désormais pour la paix et la cohésion sociale »,* a-t-elle poursuivi. Toutes les entités ont été représentées dans ce comité.

Source : Réseau des journalistes pour les droits de l'homme

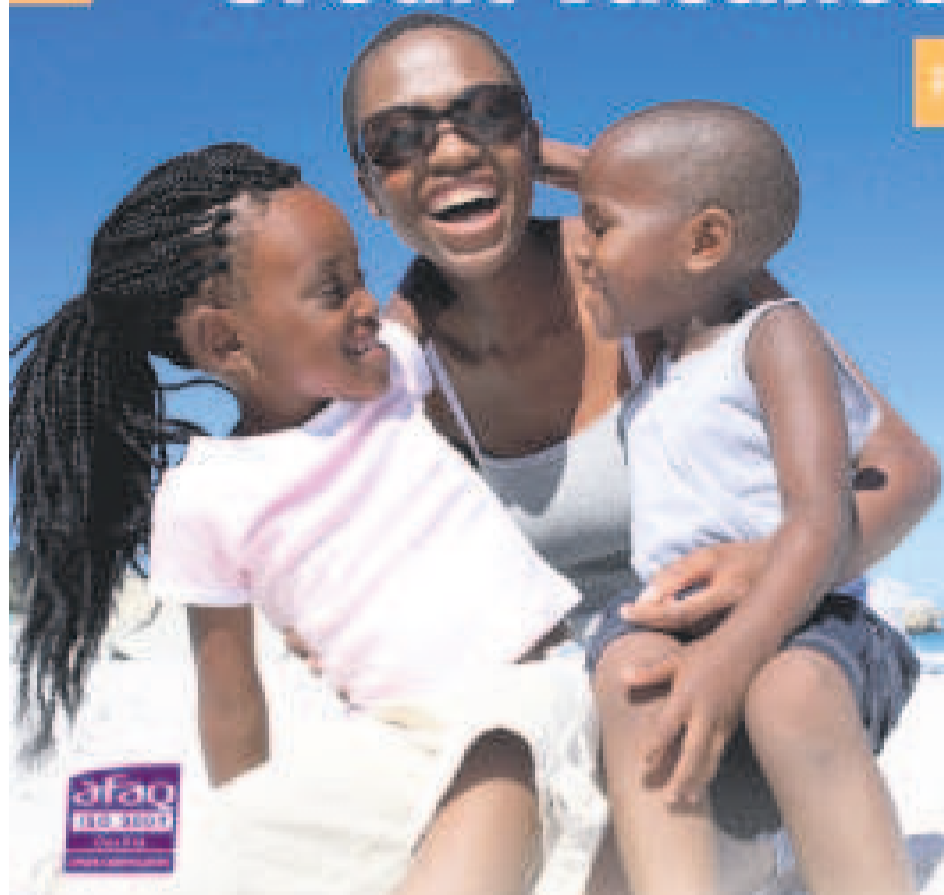
Crédit Vacances / Voyages

FANS DE DOSSIER GRATUITS



BGFIBank vous accompagne dans vos vacances dans vos voyages

Durée de remboursement : 12 mois
Taux : 11%
Mise en place : 5 jours ouvrés (selon accord)
 Sous réserve de l'approbation de votre dossier

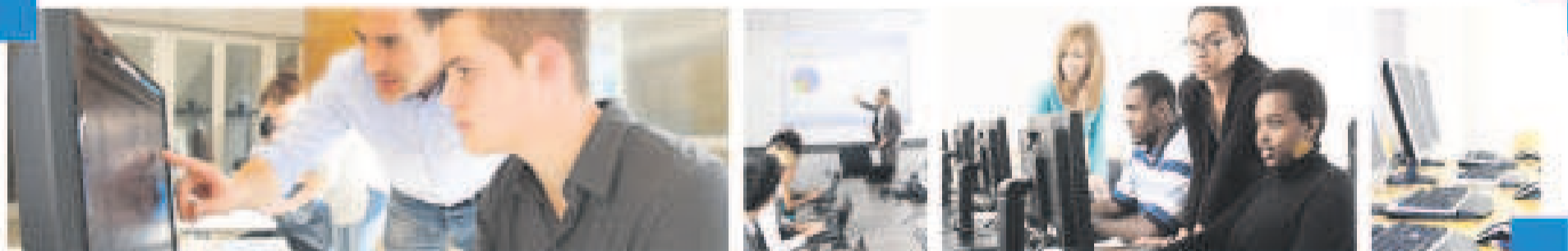


Tel : +242 08 944 50 85/05 544 85 22
 +242 08 544 89 89/05 544 85 20
 Fax : +242 22 281 50 89/90
 Email : eadecongo@bgfi.com
www.bgfi.com



OFIS TRAINING Center

Le seul Centre Cisco Learning Partner en Afrique Centrale



CCNA - Coaching de préparation Examen 200-120

Les points abordés

- Operation of IP Data Networks
- LAN Switching Technologies
- IP addressing (IPv4 / IPv6)
- IP Routing Technologies
- IP Services
- Network Device Security
- Troubleshooting

Les plus :

- Evaluations de niveau
- Examen Blanc dans les conditions réel
- Documents et outils de préparation remis à chaque Candidat



Durée	Date	Lieu
3 jours	du 22 au 26 septembre 2014	OFIS Pointe-Noire

750 000 FCFA

Implementing Cisco IP Routing (CCNP - ROUTE)

Les points abordés

- Planification des services de routage
- Mettre en œuvre une solution basée sur EIGRP
- Mettre en œuvre un réseau multi-aire basé sur une solution OSPF
- Mise en œuvre de la redistribution en IPv4
- Mettre en œuvre le contrôle de chemin
- Connexion d'un réseau d'entreprise vers un réseau ISP

Durée	Date	Lieu
3 jours	du 22 au 26 septembre 2014	OFIS Pointe-Noire

1 000 000 FCFA

Mettre en œuvre Cisco MPLS V2.3

Les points abordés

- Présentation des concepts MPLS
- Affectation et distribution des labels MPLS
- Implémentation de MPLS en mode paquet et en mode cellule sur l'IOS
- Technologie MPLS VPN
- Implémentation de MPLS VPN sur l'IOS
- Caractéristiques avancées de MPLS VPN
- Accès Internet depuis un VPN

Durée	Date	Lieu
3 jours	du 27 septembre au 03 octobre 2014	OFIS Pointe-Noire

1 500 000 FCFA

Tel : 06 600 0000
 info@ofis-afc.com

Agence de Pointe-Noire
 319, Avenue Charles De Gaulle
 Face à l'Hôtel Migitel

Ensemble, améliorons votre performance!

Locales 2014

“ Modernisons notre cité ”



PARTI POUR L'UNITE ET LA REPUBLIQUE

VOTONS CLUB 2002-PUR

AVIS DE RECRUTEMENT

Une société d'assainissement de la place recherche actuellement une secrétaire, un ou une comptable, un technicien HSE, un jardinier, un responsable qualité, un magasinier, un éboueur (ramasseur d'ordure).
Envoyer le cv, lettre de motivation, certificat de travail et photocopie pièce d'identité par mail :
Lebras-marieamelie@gmail.com
ou contacter le numéro 05 622 57 50

COMMUNIQUÉ

La famille Oborabassi, (Germain, Jacqueline et Gaëtan-Victor) au regard de multiples interpellations, informe le public congolais et particulièrement la diaspora congolaise de France, qu'un certain citoyen congolais répondrait au nom d'Oborabassi Emmanuel, alors qu'il n'appartient ni de près, ni de loin à notre famille qui, seule est porteuse de ce nom dans le district de Boundji. Et n'a aucun parent évoluant en dehors du Congo.
Ceci étant, nous lui demandons, de cesser avec ce comportement incivique, usurpateur et dénigrant, faute de quoi, nous engagerons à son endroit des poursuites judiciaires pour faux usage de faux.

Fait à Brazzaville, le 12 septembre 2014

Portable : 06 666 70 46 / 05 556 84 57

Germain Oborabassi

NÉCROLOGIE :

Charlem Léa Legnoki, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, les familles Lobouaka, Eyana, Bongouandé, Etari, Mandengue et Motoula, ont la profonde douleur de vous informer le décès de leur sœur, fille, nièce et petite-fille, la nommée, Estelle Boleko, décès survenue le mardi 16 septembre à Brazzaville des suite d'une maladie. La veillée mortuaire se tient se au n°03 de la Rue Bokossongo à Talangaï en face de l'hôpital de Talangaï. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



REMERCIEMENTS

Lors du décès de Mlle Bikoumou Flavie Gloria Lydie à Pointe - Noire, votre chaleureuse présence, vos messages de sincère compassion ainsi que vos paroles de réconfort et d'espérance nous ont profondément émus et fortifiés. Daignez accepter, ici, vous toutes et tous qui êtes venus des milieux divers, la manifestation symbolique de notre amour fraternel et de notre gratitude. Pour la famille la famille Kuimba en général la famille Nsana Mansaka, la famille Bikoumou, la famille Nzaboulou, la famille Mbemba et Nganga en particulier, ya Roger yaya kwa.



Remerciements

Michel Loubaki Mantono, Daniel Mantouari, François Loufoua, François francis Mantsounga, Antoine Massoucis Mantono, sœurs et toute la famille « Minguilas » remercient les collègues de service, les amis et connaissances, les habitants du village Moudzanga-Zakété et des villages environnants, pour leur assistance multiforme apportée lors du décès de leur mère, grand'mère, arrière-grand'mère et arrière-arrière-grand'mère Thérèse Moukiétou « Madébélé ». Décès survenu le jeudi 28 août 2014 à 18h00, au village Moudzanga-Zakété (District de Mouyondzi), dans sa 96^{ème} année.

Maman,

Puisse la douceur infinie de notre amour t'entourer à jamais, dans l'au-delà où tu es partie rejoindre ces anges auxquels tu auras si parfaitement ressemblé sur cette terre des hommes, de par ta bonté.



IN MEMORIAM

19 septembre 2010 à 13h 15mn au CHU de Brazzaville disparaissait Mme Lombobo née Assa Bernadette "Bena".



En ce jour anniversaire, Mr Maurice Lombobo Champro et enfants prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle. Que le Seigneur dans sa miséricorde lui accorde la paix et le repos éternels. Une messe en l'église Sainte marie de Ouenzé sera dite en sa mémoire le dimanche 21 septembre 2014 à 6h 15mn.

21 septembre 2011 – 21 septembre 2014



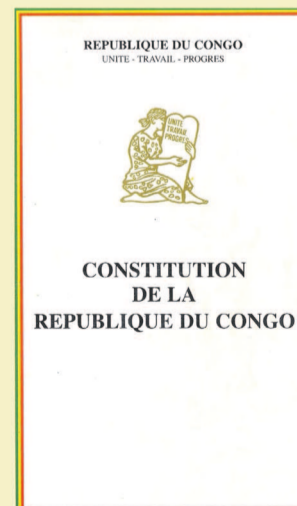
voici trois ans que nous quittait notre bien aimée mère Rosalie Bakana. En cette date commémorative, Dominique Nkougou, Christianne Oumba, Agnès Nkougou Mienandi, les famille Louya et Loumouamou, les petits-fils prient tous ceux qui l'ont connue de garder une pensée pieuse pour celle qui a été notre modèle. À cet effet, des messes pour le repos de son âme seront dites le samedi 20 septembre à 6h 15 et le dimanche 21 septembre à 10h en l'église Sainte-Marie de Ouenzé.

VIENT DE PARAÎTRE

Claude-Richard M'BISSA

**Débat sur la Constitution
du 20 janvier 2002
au Congo**

Enjeux sociaux et stratégies politiques



Claude-Richard M'BISSA

Débat sur la Constitution du 20 janvier 2002 au Congo



L'Harmattan - Congo

Lieux de vente : La librairie Les Dépêches de Brazzaville, les Éditions L'Harmattan Congo et chez l'auteur (Tél. 05 536 61 85 / 06 688 38 30)

MUSIQUE

Nteko, la Piaf congolaise !

Avec un timbre vocal qui oscille entre celui d'une femme et d'un enfant, encore dans la vingtaine, Nteko s'est révélée au public, il y a deux ans, lors d'une édition de la fête de la musique. Depuis, elle fait son chemin avec « CRI », un album qu'elle présentera ce 19 septembre à l'Institut français du Congo après une tournée qui l'a conduite en France et en Allemagne.

Princia Mabougou à l'état civil, Nteko a fait ses premiers pas dans la musique au sein de la chorale Saint Pie X de la cité OMS. Grâce à cette expérience, elle caressait déjà le rêve de voler de ses propres ailes tout en écoutant celui qu'elle appelle père, Jacques Loubelo. « Jacques Loubelo m'a beaucoup inspirée et je me disais que c'est ce genre de musique que je voudrais faire au cours de ma carrière ». L'album CRI qui sera présenté officiellement au public au cours de



la soirée du 19 septembre a été réalisé par likelembazik, la tontine musicale. Il compte onze titres composés par l'artiste. « Le nom de mon premier album est CRI parce que je me dis que l'on a besoin de communiquer, de faire passer le message pour que les choses changent. Je chante des faits sociaux. Je suis jeune et je vois ce qui se passe, j'observe et j'écris ce que je vis. Pour lancer

mon cri d'espoir et avancer », commente-t-elle.

Titulaire d'une Licence en transport et logistique, Nteko a toujours pensé que l'artiste ne pouvait toujours pas vivre de son art, surtout au Congo où le genre de musique dans lequel elle s'est lancée manque souvent de producteur. Mais depuis, son avis a changé. « En ce moment, la musique passe avant tout dans ma

vie car avant j'estimais qu'elle ne marchait toujours pas ».

29 coproducteurs apportent leur financement pour la réalisation de l'album

L'album CRI a été réalisé grâce à la tontine musicale lancée il y a deux ans par Kében manager de Nteko. Cette tontine consiste à trouver des fonds et produire des artistes. « Je suis juste un producteur exécutif, celui qui réalise. Mais financièrement je fais partie d'un lot de 29 coproducteurs qui ont financé selon leur poche et proportionnellement à leur part. Une manière de promouvoir la culture locale », a expliqué Kében. Ces fonds ont également permis à l'artiste congolaise de réaliser une tournée d'un mois en France et en Allemagne où elle a rencontré un autre public, engagé des rencontres professionnelles.

« Je suis tombée sur sa maquette lors des présélections de la fête de la musique et j'ai remarqué

qu'elle était différente, sa fine voix avait beaucoup d'émotion, un timbre assez rare avec des arrangements simples, guitare et percussion. Et sur scène, elle a fait tabac. Elle est un peu comme Édith Piaf, un corps frêle avec une grande voix à l'intérieur », reconnaît Kében.

« Le concert du 19 septembre sera le premier grand concert pour notre artiste. Ce qui n'est pas toujours facile. Mais qui arrive à point nommé car jusque-là, elle n'avait pas une grande expérience de la scène. Je l'ai mise sur plusieurs scènes pour mieux la présenter avec un peu plus de force et de maturité. En ce moment, elle est apte à affronter un public qui la connaît et la suit depuis un bon moment. Ce sera un vrai test et c'est bien que ça se passe au même moment que la sortie de l'album. C'est une boucle que nous faisons », a conclu le manager

Hermione Désirée Ngoma

AMC Telecom

Internet à partir de
9.000 FCFA

Avec **mobi** de AMC Télécom

Nouveaux Produits

Nouvelles Satisfactions

Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo
 Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo
 Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
 Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

Ne Perdez Plus
VOTRE REPERTOIRE
AVEC
WARID PROTECT

Avec Warid Protect, sécurisez toutes vos données téléphoniques (répertoire, photos, vidéo, etc.).

Pour l'activation, composez *4343*1*1# OK /YES

Coût : 400 fcf/mois*

* Plus coûts de navigation en cas échéant.

WARID
Passer à l'action

www.waridbi.org | 04-400 01 23 ou 123 | Warid Congo SA

#SwitchOn

SWITCH
ON
À DE NOUVELLES
OPPORTUNITÉS

COOPÉRATION CULTURELLE

Le Fespam lancera sa campagne internationale à Cuba

Le ministre de la Culture et des arts, Jean Claude Gakosso, a exprimé ce souhait à l'ambassadrice de Cuba en République du Congo, Alba Soto Pimente, le 18 septembre.

L'ambassadrice de Cuba en République du Congo, Alba Soto Pimente, est arrivée au terme de sa mission diplomatique. Avant de quitter le Congo, elle est allée faire ses adieux au ministre congolais de la Culture et des arts, Jean Claude Gakosso. Ce dernier, très conscient pourtant que la mission d'un diplomate en poste dans un pays finit un jour, a manifesté son regret.

En termes de bilan, le public a encore en mémoire l'octroi des bourses d'études en médecine à 500 étudiants congolais l'an dernier et à plus de 600 étudiants cette année. Des actions que Jean-Claude Gakosso souhaite voir le successeur Alba Soto Pimente poursuivre. Est-ce en reconnaissance de son action diplomatique ou est-ce une inspiration dictée par l'activisme de Cuba ces derniers mois, le ministre de la Culture et des arts, président du Comité de direction du festival panafricain de musique (Fespam), a réorienté sur Cuba le lancement officiel de la campagne de la dixième édition du Fespam. « Le ministre vient d'annoncer la présence d'une délégation

congolaise à Cuba pour l'année 2015. Cela veut dire que notre pays sera le centre du Fespam. Pour nous, c'est une très bonne nouvelle pour le partage de nos racines culturelles, particulièrement la Rumba. C'est une danse qui est pratiquée aussi à Cuba.



L'ambassadrice de Cuba répondant aux questions de la presse à sa sortie d'audience

Ça montre la volonté des autorités culturelles du Congo, et même celles de Cuba, de continuer à raffermir les relations culturelles. J'ai dit merci au ministre de la Culture et des arts pour ce geste qui sera très apprécié dans notre pays. »

En rappel, le comité de direction du Fespam qui s'était réuni à Brazzaville avait programmé ce lancement international au Nigéria. Un changement de lieu que certaines sources justifient par des raisons sécuritaires et sanitaires.

Bruno Okokana

COUPE D'AFRIQUE DE FOOTBALL

MTN Congo au côté de AC Léopards de Dolisie

L'AC Léopards de Dolisie et MTN Congo ont conclu un partenariat dans lequel la société de téléphonie mobile s'engage à créer les conditions permettant aux Dolisiens de suivre dans les moindres détails le match qui opposera le 21 septembre à Abidjan, les Fauves du Niari à Séwé sport San Pedro dans le cadre de la manche aller des demi-finales de la Coupe de la Confédération.

Le représentant du président de l'AC Léopards, Serge Ghoma Boubanga l'a fait savoir lors d'un point de presse qu'il a tenu l'après-midi du 17 septembre à Brazzaville. Selon lui, les efforts de l'AC Léopards de Dolisie qui se prépare à écrire l'une des plus belles pages de son histoire en livrant pour la première fois une deuxième demi-finale de la Coupe d'Afrique seront appuyés par MTN Congo sur le volet communication. La société MTN Congo mettra en effet, à la disposition du public de Dolisie, des écrans géants, lui permettant de vivre en direct les péripéties du match opposant le Séwé sport à l'AC Léopards. Le Cercle culturel sera donc le cadre qui accueillera des fans qui vont soutenir de loin mais comme s'ils étaient sur le terrain les Fauves du Niari dans leur ambition d'apporter encore des victoires pour le rayonnement du football congolais.

Notons que les Fauves du Niari quitteront Brazzaville le vendredi 19 septembre pour Abidjan où ils livreront le 21 septembre au stade Robert Champroux leur match aller des demi-finales contre Séwé sport. Fort



L'AC Léopards de Dolisie avant le coup d'envoi de la rencontre contre Asec Mimosas à Abidjan (Photo Adiac)

« Nous voulons saluer cette initiative heureuse. Et nous profitons de ce point de presse pour adresser à MTN Congo nos sincères remerciements et toute notre gratitude », a assuré le représentant de Rémy Ayayos Ikounga, ajoutant qu'ils ont besoin du soutien de tout le public sportif congolais.

de son bilan à l'extérieur lors de la phase de poules, notamment deux victoires et un match nul, le représentant congolais entend livrer une prestation de qualité à Abidjan avant la réception du 27 septembre au stade Denis-Sassou-N'Gouesso à Dolisie pour la manche retour.

James Golden Eloué



AVIS DE RECRUTEMENT

FISCALISTE D'ENTREPRISE

MUTUELLES CONGOLAISES D'ÉPARGNE ET DE CREDIT

Ce poste est basé à Brazzaville.

La commission de recrutement ne prendra en compte que les candidatures répondant aux critères exigés. Les candidats sélectionnés seront informés par téléphone.

QUALIFICATIONS

- Bac + 4 en droit fiscal, droit des affaires ou comptabilité; option fiscalité

EXIGENCES ET EXPERIENCE

- Avoir 2 ans d'expérience en fiscalité d'entreprise dans un cabinet fiscal ou dans une entreprise
- Etre rigoureux, avoir une aisance relationnelle, un esprit de créativité et de curiosité
- Etre capable de travailler sous pression dans un environnement multi sites.

MISSION DU POSTE

Sous la responsabilité du Directeur financier, la personne recherchée assurera les missions suivantes :

- Veiller à la bonne application par l'entreprise de la législation fiscale
- Prévenir les risques fiscaux
- Réaliser la veille fiscale
- Conseiller l'entreprise sur les dossiers à implication fiscale
- Etre l'interface entre l'entreprise et l'administration fiscale
- Assurer auprès des différents services de l'entreprise des sensibilisations sur la fiscalité

Les candidats devront déposer au plus tard le **06 Octobre 2014 à 15h**, leur dossier de candidature comprenant un curriculum vitae, une lettre de motivation, les copies légalisées des diplômes à partir du BAC et un récépissé d'inscription à l'ONEMO au registre des demandeurs d'emploi à la **Direction Générale des MUCODEC, Sise boulevard D. Sassou Nguesso, BP : 13.237 - Téléphone : 06 987 90 00 – 05 547 90 00 Brazzaville**, ou envoyer par courriel à notre adresse mail: secretariat.dq@mucodec.com avec la mention « Candidature au poste de fiscaliste »

SESSION ORDINAIRE DE SEPTEMBRE

La révision constitutionnelle inscrite au calendrier des travaux

Au cours de cette session essentiellement budgétaire, dix-sept projets de lois constitueront des arriérés législatifs à apurer et sur les seize nouvelles matières inscrites, trois sont relatifs aux élections et une annonce la révision de certaines dispositions de la Constitution.

Les choses se précisent désormais en ce qui concerne les matières qui seront débattues au cours de la présente session ordinaire dans les deux chambres législatives. Le calendrier des travaux vient, en effet, d'être arrêté au terme de la réunion des présidents des groupes parlementaires tenu en début de semaine. Il en ressort que la présente session parlementaire essentiellement budgétaire pourra s'ouvrir sur d'autres matières en raison de leur pertinence par rapport aux enjeux de l'heure. Il s'agit, en fait, de nouvelles matières qui sont au nombre de seize parmi lesquelles trois relatifs aux élections à tous les niveaux sans oublier la révision de certaines dispositions de la Constitution. Là-dessus, des appréhensions ne manquent pas, certaines langues estimant qu'en se focalisant trop sur les matières ayant trait aux élections et à la révision



Le Palais du peuple, siège du Parlement

de la Constitution, la tendance serait de ranger au placard l'examen de la loi des finances 2014, lequel examen requerrait de connaître un grand retard avec toutes les conséquences qui pour-

raient s'en suivre. Toujours au chapitre de ces nouvelles matières, l'on cite entre autres l'examen en seconde lecture du projet de loi portant modalités d'application des droits de la femme et

rentes commissions permanentes. Tel est le cas, au niveau de la commission politique, administrative et juridique, du projet de loi portant statut des chefs coutumiers en République démocratique du Congo, du projet de loi modifiant et complétant la loi n°002/2001 du 3 juillet 2001 portant création, organisation et fonctionnement des tribunaux de commerce, du projet de loi portant statut des agents de carrière de l'État, de la proposition de loi portant principes portant modalités d'application du droit Ohada en RDC, etc. La commission Écofin se penchera notamment sur le projet de loi relatif au crédit de bail ainsi que sur le projet de loi modifiant et complétant la loi n°005/2002 du 7 mai 2002 relatif à la Constitution, à l'organisation et au fonctionnement de la Banque centrale du Congo.

Au-delà des matières à examiner au cours de cette session, députés et sénateurs vont également exercer leurs prérogatives à travers le contrôle parlementaire. Ils auront aussi à valider les mandats afin de suppléer aux vacances créées par les députés décédés ou nommés à des fonctions incompatibles au niveau du gouvernement ou des entreprises paraétatiques.

Alain Diasso

JUSTICE

206 nouveaux bénéficiaires de l'amnistie

Pour cette sixième vague, la part belle est faite, comme dans les précédentes publications, au M23 dont cinquante éléments, y compris des cadres politiques, viennent d'être amnistiés.



Des éléments du M23 entrant dans la ville de Goma

Le gouvernement vient, par le truchement du ministère de la Justice, d'amnistier deux cent six personnes ayant rempli les conditions d'éligibilité à la loi d'amnistie pour faits insurrectionnels, faits de guerre et infractions politiques. La publication de la sixième vague des personnes bénéficiaires de cette amnistie ayant signé l'acte d'engagement a été faite de le 18 septembre au cours d'un point de presse tenu par le porte-parole du gouvernement Lambert Mende Omalanga. La part belle est faite, comme dans les précédentes publications, au M23 dont cinquante éléments, y compris des cadres politiques, viennent

d'être amnistiés. Ce qui balaie les accusations portées contre le gouvernement à qui ce mouvement rebelle avait reproché un traitement sélectif des dossiers de ses membres. D'autres groupes armés sont aussi concernés par cette sixième vague. Il s'agit notamment du FRPI/Ituri, des Enyele (Équateur), de l'APCLS (Nord-Kivu), de Pareco (Nord-Kivu) qui s'en tirent respectivement avec neuf, vingt et un, dix-huit membres amnistiés. Le groupe Mizele ayant revendiqué les incidents survenus dans la ville portuaire de Matadi en 2002 n'est pas en reste et voit onze de ses membres amnistiés. L'auditorat militaire supé-

rieur de Kisangani, les Mai Mai Simba (Ituri), les Mai Mai Papy (Ituri), les Mai Mai des deux Kivu, sans oublier le MRPC (Ituri) sont aussi concernés par cette énième vague d'amnistiés. Le traitement des engagements signés va se poursuivre afin que les nombreux candidats en attente soient fixés sur leur sort. Ainsi, les listes d'autres amnistiés continueront d'être publiées au fur et à mesure que les actes d'engagement des personnes éligibles parviendront au gouvernement à travers le ministère de la justice et des Droits humains, indiquent-on.

A.D.

MODIFICATION DE LA CONSTITUTION

Sévère réquisitoire contre la Céncoco

Lambert Mende a tout de même reconnu, lors du point de presse tenu le 18 août, que les évêques avaient le droit d'émettre un point de vue sur le débat politique, mais « pas sur un problème qui n'existe pas ».

Réagissant à la lettre pastorale que la Conférence épiscopale de la République démocratique du Congo (Céncoco) rendue publique le 14 septembre à Rome (Italie), le gouvernement vient, par le truchement de son porte-parole, remettre la pendule à l'heure en dénonçant la mauvaise foi des pasteurs de l'Église catholique réfractaires à toute idée de révision de la Constitution du 11 février 2006. S'exprimant hier à ce sujet dans une conférence de presse, Lambert Mende a dénoncé le fait que les évêques de la Céncoco ont inventé une controverse autour d'une initiative de l'article 220 qui, à ses yeux, n'existe pas. « Ce que nous leur reprochons, c'est d'abord l'idée qu'on peut répondre à un problème qui n'est pas posé. Et nous doutons de leur bonne foi lorsqu'ils inventent une controverse autour d'une initiative de l'article 220 qui n'existe pas », a-t-il indiqué.

Il est regrettable, a ajouté le porte-parole du gouvernement, que les évêques ne parviennent pas à résister à la tentation d'exercer un leadership politique qui n'entre nullement dans leurs attributions, la même Constitution qu'ils prétendent défendre ayant réservé ce privilège aux partis politiques. Fustigeant le contenu de la « lettre des évêques de la Conférence épiscopale nationale du Congo aux fidèles catholiques et aux hommes et femmes de bonne volonté », Lambert Mende a stigmatisé « l'extraversion de la pensée » dont font preuve les évêques catholiques tout en entrevoyant dans leur chef un procès d'intention, « aucune institution n'ayant jusque-là pris une initiative de révision concernant l'article 220 ». Et Lambert Mende de poursuivre : « Ce faisant, les évêques sont bel et bien tombés dans le piège de la substitution car ils ne font ni plus ni moins que prendre carrément la place du peuple congolais, ce souverain primaire dont ils prétendent défendre les droits inaliénables ».

Lambert Mende s'est, par ailleurs, insurgé contre la tendance clairement affichée par les évêques à se comporter en justicier redresseur des torts réels ou supposés tout en mettant en sourdine le message qui leur a été délivré en forme de discours écrit du pape François les invitant au dialogue, à la pondération et à la tolérance. Et de le ministre de conclure en ces termes : « La majorité serait bien inspirée d'examiner en profondeur les véritables motivations et les conséquences d'une mauvaise foi aussi puissamment partagée afin d'en tirer les conséquences pour la préservation des acquis de la lutte de notre peuple pour sa libération, son développement et son émergence ».

A.D.

RÉFORME DES ENTREPRISES PUBLIQUES

Bilan controversé dix ans après

Après avoir bénéficié d'un financement de 180 millions de dollars américains de la Banque mondiale, le Projet compétitivité et développement du secteur privé (PCDSP) mis en œuvre pour conduire cette réforme est arrivé à son terme sans arriver véritablement à sortir plusieurs de ces anciennes entreprises publiques de la zone rouge.

Avant la transformation est-il égal à après la transformation ? Les avis divergent sur ce point. Les plus critiques dressent un tableau sombre. Et pour cause, dans certaines entreprises stratégiques du pays comme la Société congolaise des ports et transports, la Société nationale d'électricité, la Régideso, la RVA et la SNCC, la situation reste confuse dix ans après, ont reconnu les participants à l'atelier de clôture du PCDSP organisé en août dernier. Outre les services toujours mal rendus, l'on fait état également de la vétusté des infrastructures, du climat social tendu, des arriérés de salaires et manifestement de la baisse progressive du rendement. Mais qu'en pense le Comité de pilotage de la réforme du portefeuille de l'État (Copirep) ? Dans un document

d'analyse, cet organe technique chargé de mener la réforme des entreprises publiques se dit plutôt optimiste malgré l'évolution décevante de la réforme et le dysfonctionnement manifeste d'un grand nombre de ces entreprises. En fait, comme le Copirep l'avait prévenu, une réforme n'est pas l'affaire de quelques années, même d'une décennie, si l'on se rappelle la situation dans laquelle se trouvait cette vingtaine d'entreprises ciblées.

Des préalables manqués

Dans le cadre de la première composante du PCDSP, le Copirep a mené une politique de promotion d'une croissance entraînée par le secteur privé, en améliorant particulièrement le climat des investissements et en favorisant l'essor de l'activité économique par des réformes appropriées, indique le document. Il y a, précise un cadre du Copirep, des préalables juridiques, notamment la consolidation du système judiciaire par des appuis conséquents. Cela aurait permis de renforcer le rôle de certains organismes à l'instar du Centre d'arbitrage du Congo, des tribunaux de commerce, de l'Inspectorat général des services judiciaires, des cours et tribunaux dont les tribunaux de commerce et

le Journal officiel. Cette consolidation concerne également l'adhésion à l'Ohada en juillet 2002. Le Copirep présente cette étape comme l'une de ses victoires. En effet, cette adhésion est cruciale face à l'archaïsme et lacunes du cadre des affaires en RDC. Il faut également intégrer dans cette dynamique la mise en œuvre d'un Guichet unique de création d'entreprise.

Par la suite, il y a la réforme des entreprises publiques proprement dite. Il s'agit de la seconde composante du PCDSP. Cette réforme, indique le Copirep, devait passer par la modernisation du cadre juridique et institutionnel, la transformation et restructuration. Dans son bilan, le Copirep met en bonne place l'initiative du nouveau cadre législatif qui régit les entreprises publiques pour corriger toutes les faiblesses antérieures. L'un des défis relevés est d'avoir séparé les entreprises à vocation commerciale et celles qui sont des services publics. Les vingt sociétés commerciales disposent de leurs statuts adoptés et déposés au greffe des tribunaux et publiés au Journal officiel le 30 décembre 2010. La transformation juridique était une grande avancée au regard des multiples étapes franchies. Certes, les difficultés persistent

encore, notamment l'inventaire détaillé de leur situation patrimoniale qui a poussé d'ailleurs le gouvernement à déterminer le capital social minimum pour faire aboutir le processus de transformation juridique à son terme. En raison de l'absence d'un inventaire de la situation patrimoniale, de la question des dettes croisées entre entreprises et de la problématique du passif non assurable, l'on comprend dès lors l'incapacité pour certaines sociétés commerciales de déterminer un capital social définitif, d'établir le bilan de clôture et d'ouverture de leurs sociétés. Il faut arriver obligatoirement à un inventaire exhaustif de la situation patrimoniale. Toutefois, il ne s'agit pas d'une situation générale. Il y a des problèmes de tenue de la comptabilité et de détermination du patrimoine notamment immobilier. Grâce aux missions de consultance d'institutions spécialisées pour relever le niveau de leurs états comptables, 10 des 15 entreprises en activité ont bouclé l'ensemble du processus de transformation en société commerciale, y compris la détermination de leur capital social et l'établissement de leur bilan d'ouverture.

Laurent Essolomwa

PARC DES VIRUNGA

Un plaidoyer de la société civile pour l'annulation de l'ordonnance présidentielle

Ces associations estiment que la décision demeure une menace pour la préservation de cette aire protégée, quoique Soco ait pris l'engagement de cesser toute activité pétrolière dans ce site.

Dans une action menée à partir du Nord-Kivu, une dizaine d'associations de la société civile œuvrant dans le secteur de l'environnement a exhorté à l'annulation de l'ordonnance présidentielle relative à l'approbation du contrat de partage de production pétrolière entre la RDC et la Société Soco internationale dans le Parc des Virunga. Ces organisations, qui s'appuient également sur la plainte devant l'OCDE, disent notamment redouter les suites de la troisième conférence sur le pétrole et le gaz, organisée par l'Infrastructure et partenariat pour le développement en Afrique à l'issue duquel le gouvernement et ses partenaires ont recommandé une intensification de l'exploration du pétrole et du gaz dans le pays.

Lucien Dianzenza

VIE ASSOCIATIVE

L'Alliance franco-congolaise de Kinshasa retrouve sa vie normale

L'association s'est lancée dans un processus de sortie de crise et de relance de ses activités.

L'Alliance franco-congolaise de Kinshasa (AFCK) tient, le 27 septembre, son Assemblée générale électorale. Cette rencontre est d'autant plus décisive pour cette association, car elle devra lui doter du comité définitif devant conduire à ses activités pour les trois premières années à venir. L'activité prévue pour la fin du mois de septembre rentre, en effet, dans le cadre d'un processus qui vise à sortir cette association de la crise qui la mine depuis plusieurs années. Elle est conforme aux statuts de cette ASBL qui ont été adoptés lors de l'Assemblée générale organisée au mois de mars qui avait, entre autres, permis la mise en place d'un comité urbain provisoire dirigé par le Pr Félicien Munday dont les missions principales ont été définies par l'arrêté interministériel du gouvernement provincial pris pour mettre fin à la crise décriée au sein de l'association.

La sortie du tunnel

Les statuts qui régissent l'AFCK ont également permis la mise en place, depuis le 13 septembre, des comités pour les différents sites de cette ASBL dont ceux de Lemba, Gombe et Unikin. L'élection de ces dirigeants de sites s'est passée à l'antenne de Lemba, alors que le 20 septembre les membres vont y retourner afin d'élire les députés pour ces différents sites.

Conformément aux textes de l'AFCK, les dirigeants des sites et les députés vont, à leur tour, élire le comité urbain définitif. Ce sera le 27 septembre, au cours de l'Assemblée générale électorale appelée dans l'enceinte du site de Lemba. C'est donc cette activité qui va

clôturer ce processus basé sur la dotation de l'association des dirigeants définitifs qui vont la gérer pendant les trois premières années à venir et dont le principal défi serait, selon le Pr Félicien Munday, de relancer toutes les activités de cette ASBL.

Le pouvoir aux membres effectifs

Actuellement, l'AFCK compte cent quarante-huit membres effectifs et qui sont en règle de cotisations. Ce sont donc lesdits membres qui exercent le pouvoir sur l'ASBL conformément aux statuts et règlements de l'association. Ces derniers ont repris leur pouvoir sur cette association depuis six mois déjà. C'est en vertu de ce pouvoir qu'ils élisent les différents comités appelés à gérer l'ASBL pendant les trois premières années. Cette capacité leur avait été remise par le comité provisoire institué par l'arrêté interministériel du gouvernement de Kinshasa. Parmi les missions confiées à ce comité provisoire par les trois ministres du gouvernement Kimbuta, il y avait le rétablissement de la paix sociale et l'organisation de l'assemblée générale électorale afin de doter cette association des comités définitifs, à chaque niveau, conformément aux statuts, ainsi que la relance des activités de l'ASBL.

Au moment où les différentes élections sont organisées au sein de l'AFCK, en plus du rétablissement de la paix sociale qui est constaté, l'opinion note que le comité provisoire a rempli sa mission telle que recommandée par le gouvernement provincial. Par contre, l'on note que pendant que les choses avancent comme indiquées, le site de la Gombe reste toujours scellé sur décision de la justice, alors que ces scellés ne justifient plus étant donné que l'arrêté interministériel attaqué par l'ex-président Beya, dont la plainte a conduit à la mise sous scellés de ce



Le site de l'AFCK-Lemba

site, a perdu sa valeur depuis le mois de juin. Aujourd'hui, les différentes convocations du parquet qui continuent à tomber auprès d'actuels dirigeants de l'AFCK ne se justifient pas non plus, étant donné que les membres ont déjà récupéré leur pouvoir et s'attellent à relancer les activités de leur association. Dans le cadre de cette effectivité du pouvoir reconnu aux membres, ces derniers devront s'investir afin d'obtenir, avant l'assemblée générale du 27 septembre, la levée des scellés sur ce site. En attendant, le président du comité urbain provisoire, le Pr Félicien Munday, encourage les différents comités de sites à se lancer

dans la relance des activités de l'AFCK. « Il faut que l'alliance vive normalement ou mieux. Ils doivent considérer leurs sites comme des mini-alliances et relancer toutes les activités au lieu de se limiter à enseigner le français et l'informatique, comme cela est le cas actuellement », a-t-il souligné. Les membres élus des comités des trois sites sont notamment, pour le site de Lemba, Didier Basambombo, président, Bebel Kaleme, vice-président, Ricky Mfinge, secrétaire, Yaviin Mbumako, secrétaire adjoint, Albert Tshibange, Trésorier, Sylvie Mwange, Trésorier adjoint, Mimi Loleka et Tshiya, conseillers. Pour le site de la Gombe,

Apacha Gumona, président, Simon-Martin Nsumbu, vice-président, Térance Kankonde Kanjinga, secrétaire, Elie Tshibwabwa, secrétaire adjoint, André Baku, Trésorier, Berthe Kasiama, Trésorier adjoint, André Nzadi et Remy Mafuta, conseillers. Alors que le site de l'Unikin est désormais dirigé par José Longange, président, Angel Kuzengama, vice-président, Timothée Nzundu, secrétaire, Nicaise Mbobu, secrétaire adjoint, Raphaël Muso, Trésorier, Rosette Amisi, Trésorier adjoint, ainsi que Odon Kuketuka et David Kiemba, comme conseillers.

Lucien Dianzenza

PEINTURE

Me Lema Kusa magnifie le travail

Le discours est exprimé de manière ostensible dans Les Dockers, une des rares toiles où il choisit de peindre des hommes plutôt que des femmes comme il en a plus souvent l'habitude.

« C'est par la force du travail qu'on y arrive », nous a d'emblée expliqué Me Lema, ravi d'avoir à commenter Les Dockers. La peinture à huile sur toile dont les couleurs vives contribuent à l'attrait est pleine de sens. En effet, alors que d'ordinaire, c'est à travers la gent féminine qu'il livre le fond de son âme. Dans cette œuvre, il met en exergue l'homme et, par-delà, la force et le travail. En effet, nous a confié Me Lema, « généralement, je peins les femmes », mais le peintre d'ajouter qu'à son avis, quand il a fallu parler du dur labeur, celui qui exige un effort physique important, il a pensé tout de suite aux dockers. Et Me Lema de renchérir son propos de la sorte : « J'ai voulu cette fois, en peignant des hommes, montrer que c'est par le travail que l'on peut être heureux, réussir sa vie et obtenir ce que l'on veut. Ce, quel que soit le travail effectué, il suffit de l'aimer ». Dès lors, la compréhension de

l'œuvre reste indissociable à celle du métier qu'il illustre, comme nous l'a certifié le peintre. « Ce sont des dockers, des porteurs, ils exercent leur métier avec beaucoup de joie et d'énergie. Pourtant, à y regarder de près, l'on voit bien que ce n'est pas facile. Les pierres représentent ici les difficultés que tout le monde peut rencontrer. Il peut nous arriver de marcher sur le roc, la pierre mais les résultats sont toujours bons quand l'on y croit, lorsque l'on fait son travail avec de bonnes dispositions », affirme Me Lema.

Les Dockers que d'aucuns ont notamment apprécié lors du troisième Art in the garden organisé en juin dernier est porteur d'un enseignement. C'est ce qu'a fait savoir Me Lema aux Dépêches de Brazzaville dans le descriptif de l'expression d'un des personnages de sa toile. En nous invitant à considérer de plus près Les Dockers, le peintre explique : « Voyez ce bonhomme, il a un certain âge. Vous sentez qu'il souffre mais cela ne l'empêche pas d'avoir un petit sourire. Ça, c'est la preuve qu'il aime ce qu'il fait malgré la souffrance endurée dans l'exercice de ce travail difficile qui requiert un grand effort physique. C'est parce qu'il entrevoit au-delà de tout ça, de



Me Lema commentant Les Dockers en présence du Premier ministre Mata Ponyo lors du vernissage de Art in the garden le 28 juin dernier

cette peine du moment, la réussite. C'est un enseignement que je voudrais

donner aux gens, il faut travailler. Il faut se donner pour réussir sa vie et

espérer être heureux ».

Nioni Masela

DIVISION 1 – TOURNOI QUALIFICATIF

Capaco écarte Kabasha à Bukavu

Le premier résultat du tournoi qualificatif pour l'accèsion à la phase finale de la 20^e édition du championnat national de football organisé par la Ligue nationale de football (Linafoot) est connu.



Stade de la Concorde de Kadutu où se jouent les matchs du site est à Bukavu

Le 17 septembre au stade de la Concorde de Kadutu à l'ouverture de cette étape de la plus prestigieuse compétition nationale de football sur le site est à Bukavu dans le Sud-Kivu, l'AC Capaco de Beni au Nord-Kivu a éliminé l'AS Kabasha de Goma, une autre formation de la province du Nord-Kivu. Après un nul de zéro but partout à la fin du temps réglementaire, l'AC Capaco a été plus concentré aux tirs au but, l'emportant par quatre à un. Ancien habitué des compétitions nationales de football, l'AS Kabasha doit encore attendre pour revenir dans l'élite du football du pays. Pour sa part, l'AC Capaco continue son chemin et s'oppose, le 19 sep-

tembre, contre l'AS Kamisungu de la province du Maniema. L'on rappelle que l'AS Saint-Hippolyte de la province du Bandundu et le Racing Club de Kinshasa devraient ouvrir le bal, le 18 septembre, au stade du 6 Mai de Bandundu ville, pour le compte du site ouest domicilié justement à Bandundu ville. Et le 19 septembre au même stade du 6 mai, le FC Tonnerre de la province du Bas-Congo doit affronter Veasport de la province de l'Équateur. Le 18 septembre sur le site centre à Mbuji-Mayi, il a été prévu le match au stade Tshikisha entre l'AS Kilimandjaro de la province du Katanga et le Groupe Bazano de la même

province du Katanga. Et le 19 septembre, la formation locale d'AS Bantous va se mesurer à l'AS Saint-Luc de Kananga (Kasai occidental). Et le dimanche, les vainqueurs de ces deux matchs s'opposent pour la première place du site synonyme de qualification ipso facto en Division 1. Soulignons que les premiers de trois sites et le meilleur perdant de trois sites du tournoi qualificatif vont obtenir directement leur sauf-conduit pour le championnat national de football dont le nombre est passé de seize à vingt clubs pour cette 20^e édition. La Linafoot a fixé le coup d'envoi de la Division 1 au 4 octobre 2014.

Martin Engimo

C1-DEMI-FINALES

La Fécofa dément la permutation des officiels

La Fédération congolaise de football association (Fécofa) a infirmé les informations sur la permutation par la Confédération africaine de football (CAF) de ses officiels de demi-finales de la Ligue des champions entre, d'une part, AS V.Club et CS Sfaxien et, de l'autre, TP Mazembe et Entente Sétif. L'information a fait le tour des rédactions du pays.

Le secrétaire général de la Fécofa, Grégoire Badi Ediba Elonga, est monté au créneau en déclarant ceci à ce sujet : « Si la CAF avait interverti les officiels des matches des nos équipes, elle allait nous informer au lieu de passer par les médias. Car la Fécofa est son affiliée. Les titres de voyage des officiels ont déjà été envoyés il y a quinze jours, conformément à la réglementation en la matière ». Pour la Fécofa, le match du 21 septembre au stade Tata Raphaël de Kinshasa sera arbitré par le quatuor marocain composé de Bouchaib El Ahrach (arbitre central), Redouane Achik (premier assistant), Abdelaziz El Mahraji (deuxième assistant) et Redouane Jiyed (arbitre de réserve) qui arriveront à Kinshasa le 20 septembre. Coordinateur général du match, le Camerounais Abel Mbengue devrait rejoindre Kinshasa depuis le mercredi. L'inspecteur ougandais des arbitres, Charles Masembe, et le commissaire kenyan au match, Mohamed Omar Abubaker, étaient attendus dans la capitale respectivement les 18 et 19 septembre. Par ailleurs, a soutenu Grégoire Badi Ediba, le quatuor arbitral égyptien constitué de Ghead Zaglol Grisha (arbitre central), Tahssen Abo El

Sadat Bedyer (premier assistant), Ayman Degaish (deuxième assistant) et Mahmoud Zakria El Banna (arbitre de réserve) sont maintenus pour conduire la demi-finale retour entre Mazembe et Entente Sétif le 28 septembre au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo à Lubumbashi. Le Tchadien Douga Ahmat Fathi fera office de commissaire du match, l'Ivoirien Sinko Zeli de l'inspecteur des arbitres, et le Ghanéen Anthony Baffoe de coordinateur général.

La Fécofa soutient que le quatuor arbitral camerounais composé de Neant Alioum (arbitre central), Yanoussa Moussa (premier assistant), Elvis Guy Noupue Nguégoue (deuxième assistant) et Aurélien Juenkou Wandji (arbitre de réserve), ainsi que le commissaire au match marocain Mohamed Guezzaz comme et le coordinateur général Tunisien Khaled Lemkecher ont été maintenus comme l'équipe des officiels de la demi-finale aller, le 20 septembre au stade du 8 Mai à Sétif, entre l'Entente Sportive Sétifienne et le TP Mazembe. Selon l'instance faïtière du football congolais, la demi-finale retour du 27 septembre au stade Taieb Mhiri de Sfax entre CS Sfaxien et V.Club sera arbitrée par les Ivoiriens Doue Noumandiez Désiré (arbitre central), Songuifolo Yeo (premier assistant), Marius Donatien Tan (deuxième assistant) et Kouame N'Dri (arbitre de réserve). Le Malien Souleymane Magassouba jouera le rôle du coordinateur général, l'Égyptien Essameldin Abdel Fattah Abdel Hamed d'inspecteur des arbitres et le Gabonais Ndoumbou Likouni Dieudonné de commissaire de match.

M.E.

BE COLOR

Patrick Sivi ne jure que par le kata

Tous les modèles féminins se sont affichés avec un énorme fichu noir et blanc en tissu de pagne noué à l'afrique sur la tête lors de la présentation de la nouvelle collection du jeune styliste à la Halle de la Gombe.

C'est sur une note de mode que commençait le week-end à l'Institut français la semaine dernière. C'était à la faveur du défilé qui donnait à voir une quarantaine de modèles

conçus par Patrick Sivi. Mais plus que tout, le 13 septembre, c'est le kata, nom local du fichu ou foulard noué sur la tête porté en complément vestimentaire, mieux comme accessoire quasiment indissociable au boubou ou assorti à la camisole en pagne qui menait la danse. Vu sur tous les modèles féminins, à l'exception de la mariée, cette coiffure commune s'est accommodée à toutes les tenues noir et blanc de la fameuse collection Be Color. Patrick Sivi a donné la preuve par

neuf que le kata peut faire l'affaire en toute occasion, ou plutôt fait bien l'affaire quel que soit le vêtement porté.

En effet, noué presque chaque fois de la même manière sur le côté en partant de la base du crâne, le kata était porté par certains modèles bien haut de sorte qu'il ne pouvait passer inaperçu. Assez inhabituel de voir le kata accessoirisé avec un pantalon, une combinaison, une salopette, un bermuda, une jupe, mini ou longue. Plus fort encore avec des ensembles tailleurs jupe ou pantalon jusqu'à la robe de soirée pailletée!

Pour le styliste, c'était la touche africaine intégrée exprès à ses tenues variées à porter en diverses occasions. Peu importe que l'on ait choisi de prendre l'air dans une mise décontractée, tout ce qu'il y a de plus relax comme un mini-short, Patrick Sivi a trouvé le moyen de faire passer le kata. Et encore quitte à rehausser cette toilette d'apparence sobre au départ, il joue avec des effets de transparence.

Voilà qu'avec le jeune styliste, c'est entre l'organza et la dentelle qu'il y a lieu de faire chic et stylé même le week-end. Ainsi donc, jouant moins sur la carte de la couleur, le noir et blanc ou encore le gris quelquefois était à l'honneur, Be color n'a pas lésiné sur les coupes et les formes. Bien subtil qu'à partir de tissus simples, parfois du pagne noir et blanc, ennoblé par un mélange avec de la dentelle ou de l'organza, il a donné un brin de classe à ses tenues, même celles censées être les plus simples à première vue.

Nioni Masela



Le kata accessoirisé avec une robe de soirée

CLASSEMENT-FIFA

La RDC pointe à la 73^e position en septembre

La Fédération internationale de football association (Fifa) a publié son classement mensuel des pays pour le mois de septembre 2014, dont la dernière mise à jour est intervenue le 18 septembre.

L'on note d'emblée que la République démocratique du Congo (RDC) se retrouve à la 73^e position, 16^e en Afrique,

toujours à Lubumbashi (et non à Monrovia) où la Sierra Leone joue ses rencontres à domicile des éliminatoires à cause de la fièvre hémorragique à virus d'Ébola qui frappe la Sierra Leone. Les prochaines rencontres des Léopards sont prévues pour octobre contre la Côte d'Ivoire.

Notons qu'en Afrique, le top dix pour le mois de septembre est constitué de l'Algérie (20^e rang mondial), suivie de la Côte



Les Léopards de la RDC à Lubumbashi

d'Ivoire (22^e rang mondial), la Tunisie (31^e rang mondial), du Ghana (33^e rang mondial), du Sénégal (36^e rang mondial), du Nigeria (37^e rang mondial), du Cap-Vert (41^e rang mondial), du Cameroun (42^e rang mondial), de la Guinée (48^e rang mondial) et du Congo Brazzaville (48^e rang mondial). L'Allemagne champion du monde en titre est naturellement aux commandes du classement pour le mois de septembre, talonné par l'Argentine, la Colombie, les Pays-Bas, la Belgique, le Brésil, l'Uruguay, l'Espagne, la France et la Suisse qui clôturent le top dix mondial.

Les Léopards de la RDC ont perdu, le 6 septembre, au stade TP Mazembe de Lubumbashi, face aux Lions indomptables du Cameroun par zéro but à deux à l'ouverture des éliminatoires dans le groupe D. Mais ensuite, ils se sont ressaisis en battant les Leones Stars de la Sierra Leone par la même marque de deux buts à zéro,

d'Ivoire (22^e rang mondial), la Tunisie (31^e rang mondial), du Ghana (33^e rang mondial), du Sénégal (36^e rang mondial), du Nigeria (37^e rang mondial), du Cap-Vert (41^e rang mondial), du Cameroun (42^e rang mondial), de la Guinée (48^e rang mondial) et du Congo Brazzaville (48^e rang mondial). L'Allemagne champion du monde en titre est naturellement aux commandes du classement pour le mois de septembre, talonné par l'Argentine, la Colombie, les Pays-Bas, la Belgique, le Brésil, l'Uruguay, l'Espagne, la France et la Suisse qui clôturent le top dix mondial.

Martin Engimo

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

NGOYO ET MONGO KAMBA

Les populations en attente des marchés modernes

La construction de ces marchés est prévue pour ce mois de septembre. D'après le calendrier, les travaux devraient durer entre 10 et 18 mois.



La photo du grand marché pendant le jour de l'assainissement

Ces deux marchés modernes seront érigés sur l'aire périurbaine de Ngoyo et de Mongo Kamba. Ils auront pour vocation de soulager les populations riveraines contraintes, aujourd'hui, de parcourir des kilomètres pour faire leurs emplettes.

D'après les responsables du projet, le site de Ngoyo va s'étendre sur une superficie de 10 592 m² et son marché disposera de 2 500 places. Par contre celui de Mongo Kamba aura une superficie de 7 900 m² avec un marché de 1 700 places. Ces espaces seront également dotés de restaurants, parkings et boutiques. Depuis que la promesse a été faite, rien ne témoigne de la construction

imminente desdits marchés, le site de Mongo Kamba étant toujours occupé par les vendeurs de graviers et celui de Ngoyo servant d'aire de jeu pour les jeunes. Pourtant ces infrastructures de base font partie du Projet eau, électricité et développement urbain (PEEDU) de la ville de Pointe-Noire. Un projet du gouvernement congolais cofinancé par la Banque mondiale (BM). Il y a quelques mois en effet que Roland Bouiti Viaudo, maire de la ville de Pointe-Noire, et une délégation de la BM, visitaient les sites où seront érigés ces marchés modernes. Il faut dire qu'à Pointe-Noire, les conditions dans les marchés sont presque les mêmes et souvent alar-

mantes. Dans la plupart du temps, ces marchés sont couverts d'immondices et manquent parfois de sanitaires.

C'est ainsi que la municipalité de Pointe-Noire avait affiché la volonté de rénover l'aspect de certains marchés avec, comme premier geste, la réfection du marché de la Liberté en 2013. D'autres chantiers devraient également intégrer cette politique de modernisation, notamment, la construction de marchés modernes sur l'actuel site du marché central et sur celui de Tié-Tié. Malheureusement, jusqu'aujourd'hui, les lignes restent intactes.

Prosper Mabonzo

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

Jean Makita et Alice Flore Mvoumbi Boumbi exposent leurs oeuvres

Les artistes peintres découverts à Dolisie présentent leurs œuvres du 18 au 25 septembre. Des toiles reflétant la vie quotidienne des habitants de la ville de l'or vert dans toute sa diversité. Le vernissage a eu lieu le 17 septembre dans le hall des expositions de l'Ifc.

Enseignant de carrière, Jean Makita est un peintre autodidacte qui excelle dans le réalisme avec une attirance vers le paysagisme. Dans ses toiles, il reproduit la nature et ses atours. Il peint tout ce qui effleure ses yeux jusqu'à en faire une spécialité. La forêt, les femmes dans leurs tâches quotidiennes, sont peints avec brio par le peintre qui use beaucoup des couleurs vives. La peinture de Jean

de Brazzaville, Alice Flore Mvoumbi Boumbi utilise dans ses œuvres la peinture abstraite, le réalisme et le collage. Un assemblage de styles qui lui permet de sortir de belles toiles. Elle tire son expression picturale de son environnement ambiant, de la nature et du vécu quotidien dans la ville verte de Dolisie et sa périphérie. À travers cette exposition, les deux artistes font découvrir Dolisie et ses merveilles au public mais aussi la beauté magnifiée des êtres, des plantes et des choses aussi diverses que variées qui font la curiosité de cette ville.

Cette exposition est le fruit du partenariat qui existe entre la ville de Dolisie et l'Institut français du Congo qui, à travers sa médiathèque et la programmation artistique



Franck Patillot, directeur de l'Ifc présentant l'exposition Crédit photo «Adiac»

Makita, quoique sobre, se démarque du formalisme pictural. De ses pincesaux, sort des tableaux et toiles d'une beauté magnifique que le public a appréciés lors du vernissage. Jean Makita est en 1970 lauréat de dessin au Lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire et lors de l'exposition organisée à Dolisie par l'Union européenne et le Centre international de civilisation Bantou en 1976. Diplômée d'études moyennes artistiques (DEMA) de l'École nationale des Beaux Arts Paul Kamba

faite à partir des auditions qui ont lieu dans cette ville apporte son concours au rayonnement de l'art niarien. Ainsi, les musiciens, peintres, comédiens et autres sont auditionnés chaque année. Les plus talentueux sont programmés par l'Institut français du Congo. Cette initiative vise à mettre en lumière les artistes locaux moins connus comme l'a dit Franck Patillot, directeur de l'Institut français du Congo à Pointe-Noire.

Hervé Brice Mampouya

INDUSTRIE
ÉLECTRIQUE
ÉLECTRONIQUE
ÉNERGIES RENOUVELABLES

Du Maroc

« Action Lumière » offre de nombreuses opportunités d'affaires pour les entrepreneurs africains.

Plus de 85 entreprises marocaines seront présentes pour partager leurs expériences et initier ou développer des relations commerciales et d'investissement avec vous.

Les secteurs représentés seront : l'industrie, électrique, électronique et énergies renouvelables.

Rejoignez la dynamique des échanges intra-africains. Participez à ces rencontres d'affaires et tirez profit de ces nouveaux courants d'échanges avec le Maroc.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, MERCI DE CONTACTER :

M. YAMILE
Yamile@marocexport.gov.ma
+242 040 855 685

M. GHAZI
ghazi@marocexport.gov.ma
+242 044 852 295

MADE IN
MOROCCO

ACTION LUMIERE
POUR UN PARTENARIAT
GAGNANT GAGNANT



CONGO | 26
Brazzaville | SEPTEMBRE

Maroc
Export

Fenelec
FEDERATION NATIONALE DE L'ELECTRICITE DE
L'ELECTRONIQUE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES



Rassemblement Citoyen, le RC



**Le courage de faire bouger
les choses, pour plus
de justice, c'est
le RC...**

**... Mais, c'est ensemble que
nous pourrions tout.**

Rejoignez-nous.

Votez le RC !

MOTS FLÉCHÉS N°041

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

NE LAISSES PAS SOUS CONTRÔLE PRIVÉ ZÉBRÉE	FORMES D'ABRÉVIATION POINT GRA-CIEUSES	FEMMES DOUÉES LANCÉ SUR LES ONDES	BANDES DE BOIS VIVANTE	AUSSITÔT AUTREFOIS ENSEMBLE DE LARVES	DEVANT LE NOUVEAU SAPIONS	FAIT COMME UNE GRE-NOUILLE DE FABLE
DEMANDE DE TOUT SALARIÉ EMPLOI			PETIT ET PÉJORATIF			ÇA SENT TOUJOURS BON LA OU ON LES MET
PRÉNOM FÉMININ ESPAGNOL ARRIVÉS AU BOUT		GRAND CHEF POSSE-DANT UN BIEN	D'INSTINCT SAUVAGE CHARBONS ARDENTS		DEVISE DE SUÈDE PETITE POMME DE TERRE	
ATTRAPÉ FIT UNE TENTATIVE	PEINTURE OU SCULP-TURE		FLEUVE PASSANT À FLORENCE TRÈS RUSÉE			S'ÉPREN-DRE (S')
			GAZ NATUREL			
D'UNE CITÉ ITALIENNE	INUTILITÉ	ASSIS-TANT BAGNOLES		QUI ONT SUBI UNE OPÉRA-TION AU POIL !	ASPIRA CAP D'ES-PAGNE	DURÉE
DOIGTÉ	DE LA MÈME MÈRE				COMMAN-DEMENT ESPOIR DE RÉCOLTE	
		HISTOIRE DE FAMILLE BOISSON GAZEUSE			CE N'EST PAS PLEIN SUD GUIN-GUETTE	
PASSÉE À LA POËLE	DIALECTE DU SUD DE LA FRANCE EN PLUS (EN)	MÉPRISE ARTICLE PLURIEL				UN DES CARAC-TÈRES GRECS
				DE MAUVAIS GOÛT CARTE FORTE		
AVANT ELLE COGITAS LONG-TEMPS		ANCIEN SIGLE EURO-PÉEN		MET AU LIT		
					POISSON MÉDITER-RANÉEN	

SUDOKU N°041

>FACILE

	1		8	9				
6	9	3	7					
7	5			6				
3		2	6		1	5		
	6		4		8			
	4	2		3	1			6
			6			4		5
				2	3	6		8
			1	5			3	

>MOYEN

7				4		9		
	4	1		5	8	2		
				9			1	7
		4	1		9	3	5	
3								1
	5	6	8		3	9		
5	1			3				
		8	9	7		6	3	
	3		4					9

>DIFFICILE

	8							
2	4		7	1				3
7	3					4		
8		4	9	7		6		
		3	1		6	7		
		6		2	3	5		8
		2					7	9
4				9	1		2	5
								4

MOTS CROISÉS N°041

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

>HORIZONTALEMENT 1. Ce n'est pas une concurrence pour le TGV. - 2. Qui semble heureuse. Parfois relatif. - 3. Pétilant d'Italie. Consacrer toute son énergie. - 4. Tour de Paris. Elle fait froid au dos ou chaud au cœur. - 5. Type de société. Courrier moderne. - 6. Pièce à vider. Des chiffres et une lettre. Levée de boucliers. - 7. Déplacer lentement son regard. - 8. Chauffeur d'Osiris. Nation. Six romain. - 9. Enfant de classe. Pente abrupte. - 10. Visible sur un front dégarni.

>VERTICALEMENT A. Passer d'un poste à un autre. - B. Il bat souvent de l'aile. Blonde grisante. - C. Filets de chasse. Travaux en cours. En matière de. - D. Elle nous tombe dessus. Laisse vaguer son imagination. - E. Commune sur la Tille. Agrémenter la jardinière. - F. Monnaie de Sofia. Trouva à son goût. - G. Tour de taille japonaise. Au bord de la ruine. - H. Vent du nord pour le poète. Au pied de la lettre. - I. Elles se croisent en ville. Causa des dommages. - J. Elle se trouve à la tête de la boîte.

MOTS À MOTS N°041

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de trois lettres proposés, composez un troisième mot de six lettres.

- ① T E R + D E S = D _ _ _ _ _
- ② C E T + K I T = _ _ _ C _ _
- ③ C L E + Y E N = _ _ _ _ _ E _

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°040

D	A	L	A	O	B						
S	O	N	G	E	U	R	S	F	A	R	E
M	A	I	N	T	S	A	F	R	A	N	
S	I	R	O	T	E	R	A	E	M	I	T
N	I	O	R	I	G	I	N	A	L	E	
C	A	N	I	N	B	I	P	S	L	R	
T	E	N	A	O	P	E	S	E	R		
M	I	S	E	E	T	A	O	A	R	E	
O	C	R	E	E	N	O	N	M			
A	N	A	R	M	S	T	F	A	C	E	
L	A	C	E	I	S	F	A	N			
E	P	I	S	U	S	E	E	P	S	T	
O	E	P	S	D	U	P	E	E			
T	R	O	U	E	V	E	L	O	U	R	S
T	A	R	A	M	A	E	R	N	U		
B	O	S	S	U	L	I	S	E	R	E	R

MOTS CROISÉS N°040

B	A	I	N	S	M	A	R	I	E
L	A	V	E	E	L	E	N	T	
A	R	V	I	S	E	I			
N	P	A	N	C	A	R	T	E	
Q	S	R	E	T	A	I	N		
U	B	A	C	D	O	T	E	E	
E	L	A	T	R	I	E	E		
T	A	I	R	E	R	A	P		
T	A	N	A	H	E	U	R	T	
E	E	T	R	E	S	E	U		

SUDOKU N°040

7	5	4	3	9	2	1	8	6
1	8	2	7	6	5	9	4	3
3	9	6	1	4	8	2	5	7
8	7	9	2	1	3	5	6	4
5	6	1	4	8	9	3	7	2
4	2	3	5	7	6	8	9	1
6	3	8	9	2	4	7	1	5
2	4	7	8	5	1	6	3	9
9	1	5	6	3	7	4	2	8

4	8	5	9	2	7	3	1	6
1	3	2	6	5	4	7	9	8
7	9	6	1	3	8	4	5	2
5	2	3	4	1	6	9	8	7
9	6	7	5	8	3	1	2	4
8	1	4	2	7	9	6	3	5
2	4	1	7	9	5	8	6	3
3	7	9	8	6	2	5	4	1
6	5	8	3	4	1	2	7	9

2	8	9	3	5	7	4	1	6
1	3	4	2	8	6	5	9	7
6	5	7	4	9	1	3	2	8
9	4	1	7	6	8	2	5	3
8	6	2	5	3	4	9	7	1
3	7	5	9	1	2	6	8	4
7	1	3	6	2	5	8	4	9
5	9	8	1	4	3	7	6	2
4	2	6	8	7	9	1	3	5

MOTS À MOTS N°040

1/ CUISINIER - 2/ BOULEVARD - 3/ VOITURIER.

CLASSEMENT FIFA

Le Congo obtient le meilleur classement de son histoire

Vainqueur du Nigeria à Calabar, puis tombeur du Soudan, le Congo fait un bond spectaculaire au classement Fifa du mois de septembre, publié ce jeudi. Avec 30 places gagnées, les Diables rouges sont désormais 48e mondiaux et 11e continentaux. Ce qui représente le meilleur classement de l'histoire du football congolais.

Les causes de la victoire historique des Diables rouges à Calabar sont multiples : outre la première place du groupe A, grâce au succès face au Soudan, la communion avec le public congolais et une confiance retrouvée, les Diables rouges font un bond spectaculaire au classement Fifa.

Le Congo de Claude Le Roy efface le record du Congo d'Ivica Todorov

Avec un gain de 30 places, les hommes de Claude Le Roy sont désormais 48e mondiaux et grimpent au onzième échelon continental, devant des grandes nations comme l'Égypte, le Maroc ou le Mali. Une performance historique pour le Congo, dont le meilleur classement remonte à octobre 2007 : dirigés par Ivica Todorov, les Diables rouges s'étaient classés à la 57^e place, mais avaient échoué dans les éliminatoires pour la CAN 2010, face au Soudan, déjà.

Seule la qualification pour la CAN 2015 signera le renouveau du foot congolais. Désormais membre du Top 50 mondial, le football congolais ne doit pour

autant pas verser dans l'euphorie, car seule une qualification pour la CAN 2015 signera le retour des Diables rouges parmi le gotha continental. Néanmoins, chaque place gagnée sera bénéfique lors du tirage au sort de la compétition. Aux Diables rouges d'arracher leur ticket le mois prochain face aux Bafana sud-africains, 67^e mondiaux (+2).

L'Allemagne trône sur le monde, l'Algérie règne en Afrique

Notons chez les autres adversaires des Diables rouges, le recul du Nige-



Les Diables rouges rentrent dans le Top 50 mondial pour la première fois de leur histoire grâce à leurs succès au Nigeria et face au Soudan (crédits photo Emmanuel Kaba)

ria, 37^e mondial et 6^e continental (-4) et la chute du Soudan qui passe de la 115^e à la 133^e place mondiale. En Afrique, l'Algérie est sur la plus haute marche et, avec un gain de 4 places, intègre le Top 20 mondial. Sans surprise, le champion du monde allemand survole le classement général devant l'Argentine et la Colombie.

Camille Delourme

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL 2014

Le Tribunal de Lausanne interpelle la Fécofoot

Le dossier Étoile-Cara vient de rebondir au sein du Tribunal arbitral de Lausanne (TAS) qui demande des explications à la Fédération congolaise de football (Fécofoot) et au Club athlétique renaissance aiglon (Cara).

Les sportifs qui croyaient que le feuilleton Étoile du Congo-Cara était clos s'étaient trompés. Après des remous avec la Fécofoot, les Stelliens avaient plié l'échine à la décision de celle-ci juste pour ne pas gâcher la fête de l'indépendance nationale. Or selon eux, cette décision les avait injustement privés de la finale de la Coupe du Congo disputée le 14 août dernier à Sibiti dans le département de la Lékoumou.

« Cara ne mérite pas de jouer la finale pour avoir aligné frauduleusement Tchilimbou Harris de l'Association sportive de Pointe-Noire prêté à FC Missile du Gabon et Lossana Komara également venu du même club », insistent les responsables stelliens lors des conférences de presse qu'ils ont animées pendant la période où les deux parties se regardaient en chiens de faïence. On sait qu'à la fin, la Fécofoot avait tranché en faveur de Cara lui permettant de jouer la finale contre les Diables noirs.

20 jours pour réagir

Malgré le court temps passé, l'équipe avait saisi le Tribunal Arbitral Sport de Lausanne en Suisse pour obtenir réparation. S'étant saisi du dossier, le tribunal a fait parvenir une correspondance à Étoile du Congo, à la Fécofoot et à Cara. Une démarche qui prouve que le dossier est bien suivi au niveau de l'instance juridique internationale de sport. Le TAS a donc ordonné à la Fécofoot et à Cara de faire parvenir à son greffier une réponse dans un délai de vingt jours. Celle-ci doit contenir une description des moyens de défense, toutes les pièces et offres de

preuves qu'ils entendent invoquer, les noms des témoins, en incluant un bref résumé de leur témoignage présumé. Les noms des experts, avec mention de leur domaine d'expertise, qu'ils désirent faire entendre et la formulation de toute autre offre de preuve doivent être joints au dossier... « Si les Intimés (Fécofoot et Cara) ne déposent pas leur réponse dans un délai imparté, la formation peut néanmoins poursuivre la procédure d'arbitrage et rendre une sentence conformément à l'article R55a1.2 du code », mentionne le courrier.

Pour renforcer les chefs d'accusation, Étoile du Congo a dépêché l'un de ses responsables, Ludovic Abia, au Gabon. Ce dernier a échangé avec les membres de la Fédération gabonaise de football et ceux du club FC Missile à qui appartiennent les deux joueurs. La partie gabonaise a mis à sa disposition les documents qui prouvent que ceux brandis par la Fécofoot, notamment le certificat international de transfert, ne sont pas conformes. Ce sont ces documents que Ludovic Abia a présentés, le 18 septembre, à la presse sportive nationale. « Le combat du droit n'est jamais gagné en un jour. (...) Nous sommes déterminés à poursuivre ce processus jusqu'au bout afin que le droit soit dit tel qu'il est écrit noir sur blanc », a-t-il déclaré.

Sur ce dossier finalement, le TAS n'attend plus que les réponses de la Fécofoot et de Cara. Le public sportif national devrait donc garder son mal en patience jusqu'à ce que le verdict soit prononcé pour connaître le sort des uns et des autres.

Rominique Nerplat Makaya

BRIN D'HISTOIRE

Le vote

Voter est un acte citoyen. De nombreux peuples se sont battus pour pouvoir exercer ce droit. « Un homme, une voix » est, depuis des années, le leitmotiv démocratique, pour bien marquer l'importance de l'acte de voter qui, en plus d'être un droit, est aussi un devoir. C'est l'accomplissement de ce devoir qui permet de participer à la vie de la nation.

Dans une République où « l'autorité souveraine appartient au Peuple », chacun a le devoir de participer, par son vote, à l'élection de ceux qui gouvernent le pays et perfectionnent les lois. S'abstenir de voter par indifférence ou paresse, c'est renoncer à sa qualité de citoyen. Celui qui ne vote pas se retranche lui-même de la communauté nationale ; il perd moralement le droit de se déclarer Congolais. S'abstenir de voter par système est encore bien pire, car c'est nier l'ensemble des institutions ; c'est combattre sa propre patrie, c'est en quelque sorte trahir. Une jeune démocratie a besoin, plus qu'une autre, du soutien de tous ses enfants.

La répétition est la mère des sciences, nous allons donc répéter ce que nous avons déjà dit au sujet du vote dans un Brin d'Histoire précédent. C'est en 1945, donc assez récent comme repère, que les Congolais eurent le droit de voter pour la première fois au Moyen-Congo, en octobre, à l'occasion des premières élections pour la désignation d'un député devant siéger à Paris, avec d'autres constituants, à la première assemblée constituante française. Deux collèges distincts devaient élire chacun son représentant. Le premier collège pour les citoyens français, et le deuxième, pour les autochtones, de statut local. Les Congolais Félix Tchicaya, Emmanuel Dadet, Hubert Lounda, Jacques Opangault, René Nzonga et Pierre de Boampire furent candidats à cette élection. Les territoires du Gabon et du Moyen-Congo ne constituant, pour la circonstance, qu'une seule circonscription électorale, ces candidats s'opposèrent donc aux Gabonais. Au premier tour du scrutin, aucun candidat n'ayant pu obtenir la majorité, un deuxième tour s'imposait. Tchicaya fut retenu comme unique candidat contre les Gabonais

qui s'étrépaient (Jean-Hilaire Aubame, Émile Issembe et Louis Bignam). Pour la circonstance, Hubert Lounda, Emmanuel Dadet, Prosper Décorads, Jacques Malonga, Dominique Sombo-Dibélé et d'autres jeunes de l'époque firent front. Belle leçon d'humilité qui contraste avec l'arrogance de la classe politique actuelle. Jean-Félix Tchicaya devint, après le second tour du scrutin, le premier député du Gabon-Congo. Pour mémoire, il faut rappeler que c'est aussi le 21 octobre 1945 que les femmes eurent désormais le droit de voter.

Mais le vote, symbole de la démocratie, depuis quelques années, est boudé par les électeurs et peu de pays y échappent. « Un symptôme éclairant en est la poussée de l'abstention qui atteint des seuils spectaculaires, au point qu'il n'est pas rare que près de la moitié des électeurs boudent les urnes ». On est en présence de ce que l'on appelle « l'impuissance politique », incapable de combattre le désenchantement du public. Certains acteurs politiques, peu crédibles, surfent sur la vague de la défiance des électeurs,

pour se donner des airs de leaders d'opinion et s'inventer un charisme qui leur fait défaut, en réalité.

Au-delà de leurs simagrées, les élections continuent d'être boudées, vraisemblablement par lassitude et un désintérêt croissant du public pour la politique politicienne et les frasques de ses acteurs. D'où, la nécessité de revenir aux fondamentaux de l'instruction civique pour contrer cette inclination des électeurs à rester à la maison au lieu d'aller voter. La démocratie en pâtit inévitablement.

Visiblement, les partis de l'échiquier ont abdiqué leur rôle de formation à la citoyenneté. Mais en ont-ils les moyens aujourd'hui ? Assurément, non. Les militants, désormais transformés en clients, vont au plus offrant enchérisseur. Soumis aux mêmes contraintes mercantilistes, les partis, quant à eux, deviennent indiscernables. C'est la vie démocratique qui est ainsi tragiquement phagocytée. La refondation de l'espace public et des mœurs politiques devient une urgence pour un nouvel ordre politique.

MFUMU